L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°46 - Vendredi 26 janvier 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Rennes : préparatifs

3
Pierre Mauroy

4

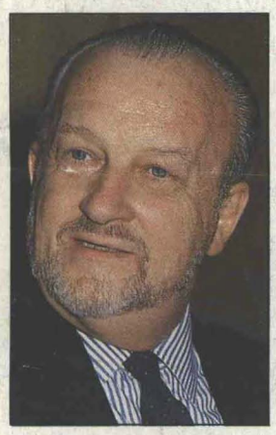

Charles Hernu

5
Grève des internes

6
L'enseignement technique

9
Jacques Fournier, PDG de la SNCF

10
Allemagne : échéances

13
Milou en mai

15
Claude Estier

SNCF : L'EUROPE A GRANDE VITESSE

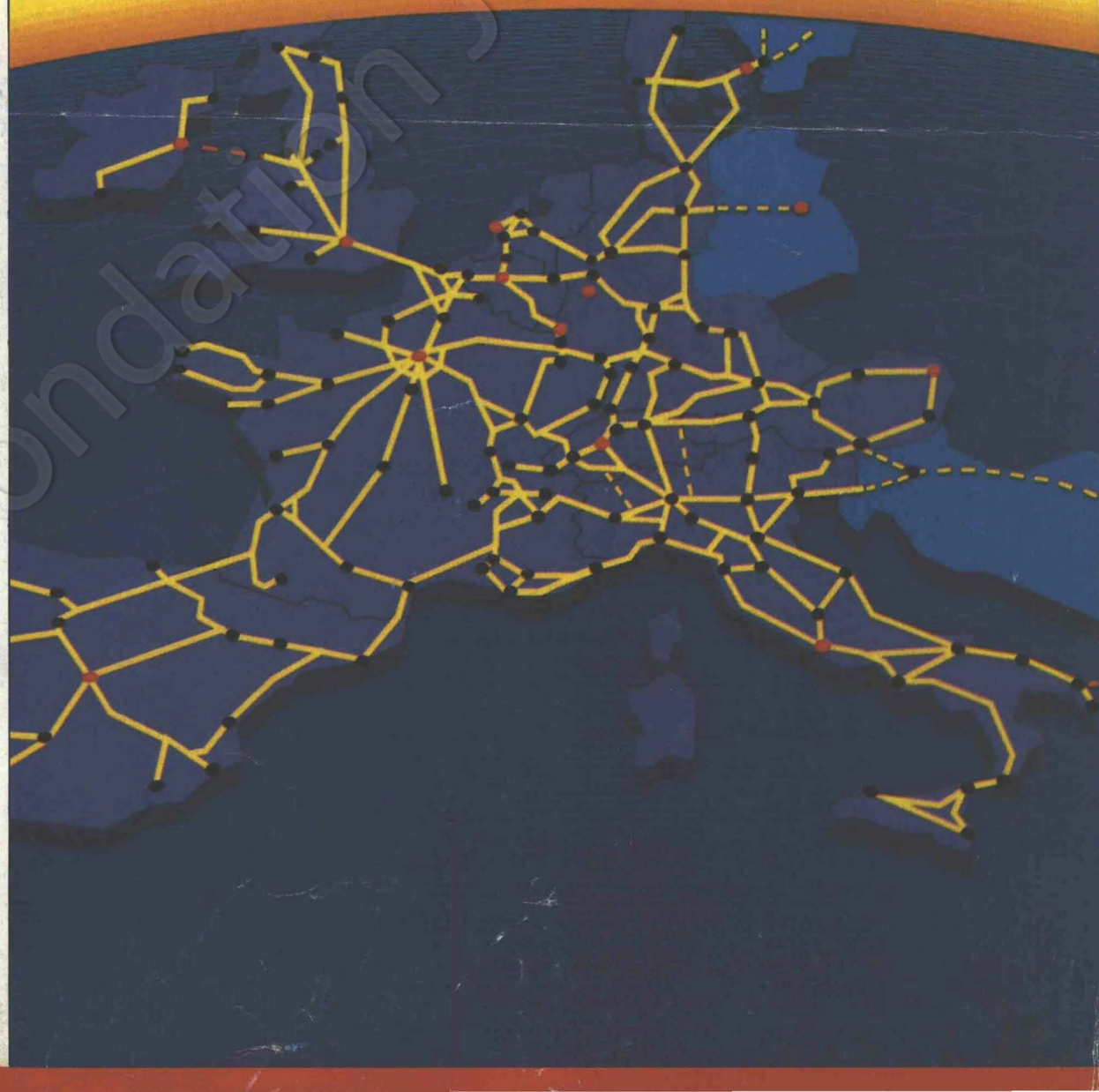

Fondation Jean Jaurès



Les coulisses de l'organisation

Projet d'ordre du jour du congrès de Rennes

Jeudi après-midi
15 h : rapport d'activité de la direction du Parti
Débat, vote du quitus
18 h : débat sur les propositions de réformes statutaires, jusqu'à 20 h
première réunion de la commission des Résolutions, en soirée

Vendredi matin
9 h 30 : suite du débat sur les propositions de réformes statutaires et propositions de la commission des Résolutions
11 h 30 : débat sur la déclaration de principes
conclusion à 13 h

Vendredi après-midi
15 h : après-midi et soirée, débat de politique générale

Vendredi soir
réunion du groupe de travail de la commission des Résolutions sur la déclaration de principes

Samedi matin
suite du débat de politique générale

Samedi après-midi
International
intervention des délégations étrangères
à partir de 17 h : réunion de la commission des Résolutions et tenue d'une certain nombre de forums

Samedi soir
banquet des délégations étrangères et poursuite des travaux de la commission des Résolutions

Dimanche matin
rapport de la commission des Résolutions

Organiser un congrès du Parti socialiste est un véritable travail de titan : 5.000 personnes sont attendues du 15 au 18 mars. Depuis six mois, à Paris comme à Rennes, tout le monde est sur le pont.

Pendant quatre jours, 5.000 personnes vivront quasiment au parc des Expositions de Saint-Jacques, dans la banlieue de Rennes, pour suivre le congrès du PS. Certains y militeront, d'autres y travailleront. Un millier de délégués, 1.500 auditeurs issus des départements, 500 membres de droit, 250 invités étrangers, 1.200 invités français, 500 journalistes, et près de 500 permanents du Parti, mobilisés par la Rue de Solferino et les fédérations bretonnes, peupleront les 8.000 m2 du vaste hangar du parc des Expositions.

Les délégués siègeront sur une superficie de 6.000 m2, le restant étant consacré au secrétariat, à la reprographie, à la salle de presse et aux réunions de commission. L'aménagement et l'acoustique de cet ensemble ont été confiés à une entreprise spécialisée, Communimage, qui travaille pour le PS depuis le congrès de Metz. On accédera au hangar où se dérouleront les débats par une zone d'exposition qui accueillera 120 stands commerciaux et associatifs. Les repas seront pris sur place à midi, ce qui nécessite la mise en place d'un service de restauration pouvant produire 5.000 repas par jour. Enfin, l'hébergement constitue la principale difficulté de l'organisation. "Dès que nous avons su, à la fin du mois de mai, que le congrès se tiendrait à Rennes, nous avons réservé 3.000 chambres d'hôtel dans toute la région", explique Guy Farré, qui travaille à la préparation du congrès. Evidemment, chacun veut être logé à Rennes, mais certains seront obligés d'aller coucher à Redon, Fougères, Saint-Malo, soit à une heure de route du parc des Expositions. Des navettes devraient être mises à leur disposition.



Des innovations

Evénement politique, un congrès est aussi à usage médiatique. Le décor, les slogans comptent de plus en plus. Le secrétariat national à la Communication du PS a travaillé sur l'image que les socialistes voudront donner de leur réunion, qui sera au centre de l'actualité pendant quatre jours. Différentes propositions sont à l'étude, mais rien n'a encore été tranché dans ce domaine.

Le secteur presse du PS devrait apporter quelques innovations qui animeront le congrès. Dans les moment creux, il diffusera des clips et deux films (l'un sur l'histoire du socialisme du congrès de Tours à l'an 2000 et l'autre sur les questions internationales). Il envisagerait une revue de presse audiovisuelle et deux journaux du congrès, le matin et le soir, qui seraient projetés sur un grand écran. Dans la salle de presse, les images des débats devraient être retransmises selon le procédé de haute définition en collaboration avec Thomson. Enfin, un local sera aménagé pour les interviews de personnalités étrangères.

Côté information, un journal écrit du congrés sera distribué sur les lieux mêmes. Réalisé sur le stand de "Vendredi" en direct par les journalistes de la rédaction. La culture, elle aussi, se mettra en stands. Une très grande librairie permettra achats et signatures. Nombreux sont les auteurs qui ont d'ores et déjà promis leur visite, de Régine Deforges à René-Victor Pilhes.

La grande innovation politique du congrès de Rennes sera la place faite aux questions internationales. La séance du samedi après-midi sera consacrée à l'intervention des délégations étrangères invitées en très grand nombre cette année et qui seront reçues également par le maire de Rennes, Edmond Hervé. C'est d'ailleurs en raison de l'importance spécifique accordée à la vie internationale que le congrès s'étale sur une demi-journée supplémentaire. Certains devraient, pour la première fois, prendre la parole, dont Willy Brandt.

Mobilisation tous azimuts

Sur le terrain, à Rennes, l'appel à la mobilisation a sonné depuis le mois de juillet. L'organisation d'un congrès du Parti n'est pas une mince affaire pour une fédération d'un millier d'adhérents. Cette tâche titanesque est placée sous la responsabilité de Jean-Claude Duchalard, premier secrétaire fédéral, énergiquement épaulé par Yves Préault, adjoint au maire de Rennes, qui ne consacre pas moins de quinze heures hebdomadaires à l'entreprise. Pour compléter l'équipe, une douzaine d'élus, secrétaires de section ou simples militants se partagent le suivi des secteurs concernés : hébergement, restauration, assistance médicale, moyens de communication, accueil... Juré, on a davantage recherché les compétences qu'un équilibre politique entre les courants. Les vieux routiers, rodés par l'organisation de meetings électoraux, ont été réquisitionnés : ils ont l'habitude de travailler ensemble. Tout ce petit monde se réunit le vendredi soir, depuis le mois d'octobre, en même temps que le bureau fédéral, afin de vérifier la mise en œuvre des décisions et préparer la réunion du mardi, où se rencontrent les responsables locaux et nationaux : instructions, mise au point, la collaboration semble s'effectuer sans accrocs.

Qu'il s'agisse d'hébergement, de restauration ou de transport, la démarche est toujours identique : négociation avec les organisations professionnelles, chambre de commerce, syndicat hôtelier...

Au delà des quinze du comité d'organisation, toutes les structures du Parti socialiste sont appelées à collaborer : Comité de coordination de la ville, Bureau régional d'étude et d'infor-

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétaires de Rédaction adjoints : Taoufik Khatib - Blanche Toussaint

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Presse Management (coux) ; AFP (p.5) ; Giry/Réa (p.10) ; J.L. Bulliard/Sygma (p.13).

Ce numéro a été tiré à 277.800 exemplaires

mation socialiste et, bien sûr, la mairie de Rennes qui délivrera, avec bienveillance, les arrêtés municipaux nécessaires.

Les militants sont appelés à la rescousse : 250 d'entre eux assureront un service d'ordre permanent. Leurs propositions d'hébergement sont également les bienvenues, elles représentent autant de solutions de rechange en cas de pépin ou de surcharge. Sollicités, les militants sont aussi informés de l'état de préparation du congrès par une lettre hebdomadaire, supplément au journal fédéral, "L'Unité 35".

"Il s'agit presque de construire une petite ville", explique Bernard Lorig, responsable des moyens de communication. On négocie avec la direction régionale des Télécommunications et avec le ministère des PTE la mise en service de 120 lignes téléphoniques supplémentaires, de lignes radio, de télécopies, d'un mini-standard, une oblitération "spéciale congrès". Tout est prévu : du distributeur de billets au bureau de poste en passant par les publiphones ou le terminal de réservation. On espère équiper les membres du service d'ordre du système "Alpaphage" : une radio messagerie permettant d'envoyer des messages directement lisibles par tout porteur d'un récepteur. Pour l'instant, les idées fusent, le tri entre le souhaitable et le possible se fera ultérieurement.

Vivement le 18 au soir !

Pour les responsables locaux, la responsabilité est lourde. Ils se rassurent en comptant sur l'expérience des organisateurs parisiens mais mesurent l'ampleur du défi : l'image de la fédération est en jeu, mais aussi celle de la ville et de la région.

Hôtels, restaurants, bars, le congrès est une bonne opération pour l'économie locale. Le nom de Rennes s'étale quotidiennement dans les journaux. Cette répétition intensive constitue une indéniable promotion dont semblent se réjouir les Rennais. De plus, les congressistes ne manqueront pas, de retour dans leurs foyers, d'évoquer leur séjour breton, d'autant que l'on compte bien leur concocter une soirée du cru, avec fruits de mer et groupes musicaux. Enfin, dans la malette du parfait congressiste, chacun disposera de plaquettes d'informations sur la ville, la région, incitant à la découverte.

En attendant les réjouissances, l'heure est au travail acharné.

Vivement le 18 au soir !

Jean-Pierre Bedéï - Maryline Trassard

Situation en Haïti

(communiqué)

La violence et l'arbitraire se déchaînent à nouveau sur Haïti. Le Parti socialiste est indigné par les violentes arrestations de responsables de plusieurs partis politiques, menant en Haïti une lutte en faveur de la démocratie. Il s'indigne notamment contre les violences subies, pendant leur détention, par Serge Gilles, coordonnateur général du PANPRA -parti membre de l'Internationale socialiste en Haïti- et deux autres cadres de ce parti.

Le Parti socialiste proteste également contre la détention arbitraire de nombreux démocrates, notamment de membres du KONAKOM et du MIDH. L'expulsion hâtive de trois autres dirigeants politiques, auxquels aucun recours n'a été laissé est, elle aussi, inacceptable.

Le Parti socialiste s'inquiète enfin de l'instauration d'un Etat d'urgence pour un mois, et de la suspension de certains des articles de la Constitution, dont le référendum de 1987 avait consacré l'importance.

Les Haïtiens ont trop longtemps souffert de la dictature duvaliériste et de ses séquelles. Il ont le droit, aujourd'hui, de choisir librement leur avenir politique, dans le cadre d'élections libres et ouvertes à tous. Si le gouvernement militaire haïtien prétendait baillonner à nouveau les artisans de la démocratie, il trahirait ses propres engagements en faveur d'un processus électoral libre. Il porterait dès lors la loude responsabilité d'avoir mis fin aux espoirs d'un peuple.

EN MILITANTS

Miltants nous sommes, militants nous devons rester. En militants nous devons débattre, en militants nous devons voter.

Il manque cruellement aujourd'hui d'hommes et de femmes disponibles qui croient à un idéal et sont prêts à le faire partager. Kipling avait coutume d'affirmer que "tout bien considéré, il existe seulement deux types d'hommes dans le monde, ceux qui restent à la maison et les autres." Nous sommes les autres... Là est notre fierté, nous sommes socialistes.

Comment nier que notre démocratie a besoin de ces citoyens engagés que sont les militants ? L'Etat et l'individu ne peuvent communiquer sans passer par ces formations intermédiaires que sont les partis, sans ces relais de la démocratie que sont les syndicats et les associations. Sinon, la démocratie elle-même a du mal à se trouver.

Or, que nous affirme-t-on partout ? Que la crise du militantisme semble consommée. Il est vrai qu'il ne peut y avoir de militants sans grande cause. Mais, paradoxalement, les causes pour s'engager, les raisons de militer apparaissent partout.

- *Dans les problèmes de la vie quotidienne, tout d'abord. Du développement de la ville à l'organisation scolaire, de la lutte sociale dans l'entreprise aux préoccupations des consommateurs, des associations caritatives à la sauvegarde de notre terre, tout pousse à se rassembler alors que chacun semble d'abord penser à lui-même, avant de penser à tous.*
- *La situation de notre démocratie en France, ensuite. La dérive des abstentions, la manie des sondages, la médiatisation accélérée de la vie politique se conjuguent et font de l'apparence et du show-business les façades du débat.*
- *Les mouvements du monde, enfin. Quand le monde bouge et se bouleverse, à nous, militants, de nous lever et d'expliquer. Alors que le communisme s'effondre, il nous faut éviter les confusions. Là encore, il nous faut témoigner, argumenter. De la même façon, nous continuons à nous battre pour les droits de l'homme, contre l'apartheid, contre les déséquilibres économiques entre Nord et Sud.*

En militants, nous participons au monde et à la démocratie. A nous de les rendre intelligibles au plus grand nombre. Nous le ferons si nous savons faire preuve de solidarité et d'universalisme, si nous savons sortir de nos petits combats pour mener ensemble les plus grands.

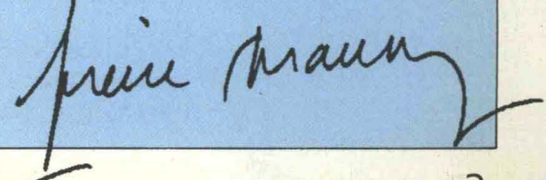

Document Parti socialiste

Charles Hernu, notre ami

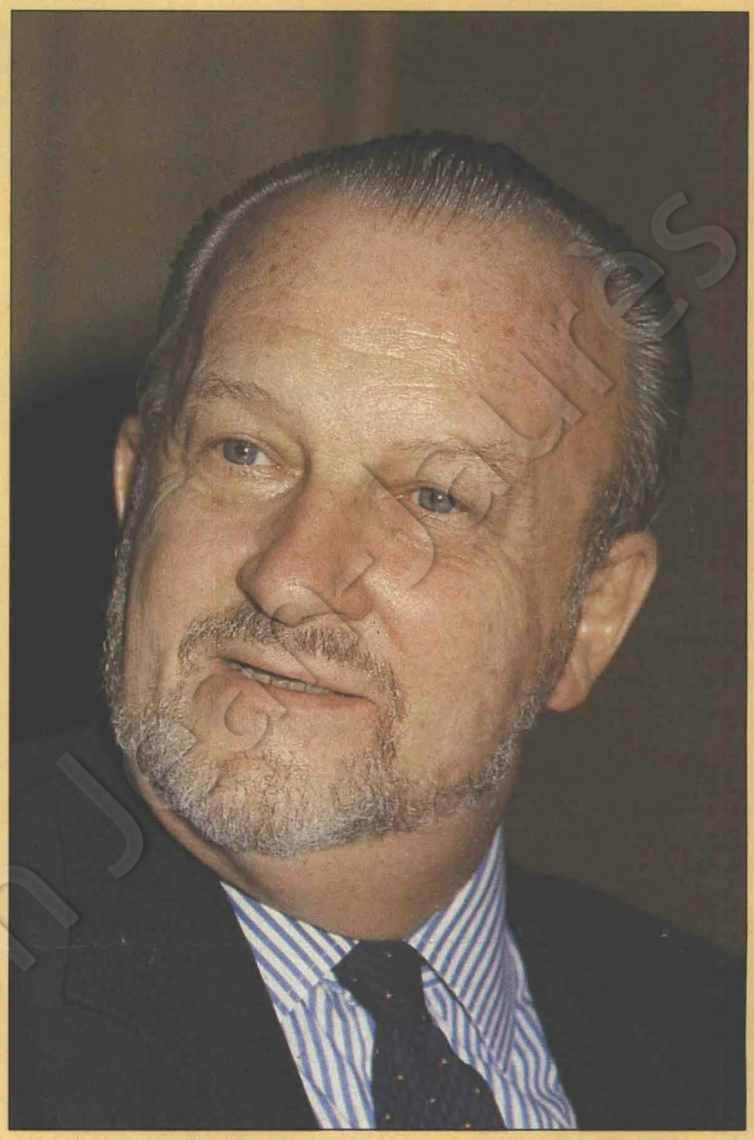

"Charles Hernu est mort en scène", titrait, jeudi, un quotidien. Il est même mort "en direct" puisque la télévision nous a restitué sans pudeur les images de ses derniers instants. Nul ne choisit le moment de sa mort, mais je pense que Charles Hernu aurait aimé imaginer que son cœur allait cesser de battre alors qu'il livrait un de ses innombrables combats pour les droits de l'homme.

Car, s'il fallait le définir d'un seul mot, je dirais qu'avant d'être un socialiste, il était un humaniste. Chaleureux, attentif, fidèle aux causes qui ont jalonné sa vie depuis la Résistance, lorsqu'il avait 20 ans, jusqu'à la défense du peuple arménien, au dernier soir de sa vie.

C'est cet humanisme qui l'avait conduit à s'engager, dans les années 50, auprès de Pierre Mendes France ; à devenir, en 1956, le plus jeune député à militer au club des Jacobins contre la guerre d'Algérie ; puis à rejoindre François Mitterrand pour fonder, avec lui, avec nous, la Convention des institutions républicaines. A partir de là, les souvenirs se bousculent : la première campagne présidentielle de Mitterrand, en 1965, qu'il anima avec fougue et sans moyens dans deux petits bureaux, rue du Louvre ; la FGDS, qu'il sut faire vivre malgré ses faiblesses ; la préparation du congrès d'Epinay, dont il fut l'un des artisans.

De son goût pour la chose militaire était née chez lui la conviction que la défense nationale ne pouvait plus reposer que sur la force de frappe nucléaire. Son obstination réussit, à la fin des années 70, à y convertir le Parti socialiste tout entier.

Je me souviens de son bonheur, qui dura quatre ans, de 1981 à 1985, d'être devenu, lui, fils de gendarme, le patron de l'armée française, qui le reconnaissait comme l'un des siens. Je me souviens aussi de son accablement après la malheureuse affaire Greenpeace, de l'amertume qu'il avait gardée envers certains qui ne l'avaient pas ménagé, compensée, il est vrai, par la certitude, qui lui était précieuse pardessus tout, que le président de la République lui conservait entière son amitié.

Contrairement à ce qu'ont écrit plusieurs journaux, il n'était pas alors "mort politiquement". Je me souviens de l'accueil triomphal que lui avait réservé le congrès de Toulouse, saluant son courage quelques semaines seulement après qu'il eut dû démissionner du gouvernement.

Il s'était replié à Villeurbanne, où son audience électorale était à la mesure de la popularité que lui valait sa capacité d'aller à la rencontre des gens. Député du Rhône, il n'en tenait pas moins sa place active au sein du groupe au Palais-Bourbon. Au comité directeur du 13 janvier, il m'avait encore assuré de sa volonté de prendre toute sa part, sur la motion qu'il avait choisie, aux débats du congrès de Rennes.

Comme chacun, Charles Hernu avait ses défauts. Mais il avait la qualité, somme toute assez rare dans le monde politique, d'être un homme de générosité, d'amitié, de fidélité. Il agaçait parfois, mais on l'aimait parce que c'était lui, qu'il ne ressemblait pas aux autres. Il manquera au président, il manquera au Parti socialiste, il nous manquera à tous, mais il restera vivant dans notre mémoire, notre ami.

Claude Estier

Fondation Jean Jaurès

La grève des urgences dans les hôpitaux

Internes et chefs de clinique jouent aux apprentis sorciers mais Claude Evin a fini par être entendu : on va enfin rediscuter de la convention médicale.

Lundi, internes et chefs de clinique manifestaient sous la pluie à Paris, mais rarement mouvement social aura été plus impopulaire. En entamant une grève des soins d'abord puis, très vite, la grève des urgences, en la renouvelant à plusieurs reprises, les grévistes ont pris des risques. Pour eux et pour leurs malades. La réprobation a été unanime : Ordre des médecins, syndicats. Claude Pigement, délégué national à la Santé, a exprimé le sentiment général quand, au nom du Parti socialiste, il s'est déclaré "choqué" par le recours à la grève des urgences et des gardes : ce type d'action "prend les malades en otage, rompt la continuité des soins à l'hôpital public et contredit l'éthique médicale".

Le mouvement ouvrier a toujours considéré la grève comme l'arme ultime de son combat, à exercer en dernier recours et quand aucune autre possibilité n'existe : pour l'avoir utilisée en maintes circonstances difficiles de son histoire, il en connaît la force... et le prix. Mais en appuyant dès les premiers jours de leur mouvement sur le bouton de la guerre atomique -la grève des urgences- internes et chefs de clinique peuvent monnayer durement la rançon qu'ils accepteraient pour libérer leurs otages.

Dans un étau

La forme d'une grève est une chose, ses raisons en sont une autre. Les 12.000 internes et chefs de clinique ne peuvent plus faire carrière à l'hôpital, les postes étant bloqués. Un chef de clinique sur dix seulement poursuit une carrière hospitalo-universitaire, un interne sur cinq devient praticien dans un hôpital général. Pour les autres, la seule solution reste l'installation en cabinet libéral. Ayant dû abandonner le prestige de l'hôpital, ils veulent au moins que leur cabinet leur rapporte. Or, depuis quelques mois, cela risque de ne plus être le cas : ils sont en effet pris dans un étau.

Depuis le 8 juillet 1989 et le vote de la loi Besson sur le logement, ils ne peuvent plus s'installer où ils veulent comme ils en avaient la possibilité avec la loi Méhaignerie. Pour installer un cabinet dans une ville de plus de 10.000 habitants et dans l'agglomération parisienne, il leur faut à nouveau une autorisation préalable du préfet. La querelle est mauvaise, car cette autorisation n'est difficile à obtenir que dans certains arrondissements de Paris, très cotés, où il faut offrir une compensation, c'est-à-dire la transformation d'un local professionnel en logement : ailleurs, l'installation ne soulève aucune difficulté. Un accord avait été trouvé avec les syndicats de grévistes : en attendant les conclusions d'un groupe de travail, des instructions seraient données aux préfets pour examiner les dossiers "avec bienveillance". Mais, le 17 janvier, les grévistes ont désavoué leurs syndicats : ils veulent une liberté entière d'installation et tout de suite.

Seconde mâchoire de l'étau : le gel, depuis le début de décembre, du libre accès au secteur 2 à honoraires libres de la médecine libérale. Internes et chefs de clinique n'ont maintenant d'autre choix que le secteur 1, au tarif de la Sécurité sociale, car syndicats de médecins et caisses d'assurance maladie, n'ayant pu se mettre d'accord pour le renouvellement de la convention médicale, ont tout bloqué. Dès cette date, Claude Evin suggérait de mettre en place un système garantissant un certain pourcentage (à définir) des actes médicaux au tarif de la Sécurité sociale : aux médecins de définir alors les critères et les compétences qui pourraient justifier un mode de rémunération particulier.

De la médecine de ville à l'hôpital

Syndicats de médecins et CNAM ont préféré la politique de l'autruche et laissé les choses en l'état. Mais la nature a horreur du vide et le non-renouvellement de la convention médicale régissant la médecine de ville a fait des ravages... là où on s'y attendait le moins : à l'hôpital.

Les grévistes, qui n'ont pas du tout envie de se trouver en secteur 1 en quittant l'hôpital, ont la très nette impression que les médecins plus âgés, déjà installés, leur ont fermé la porte au nez pour garder seuls le bénéfice des honoraires libres, alors que nombre de généralistes gagnent à peine le SMIC. Le 17 janvier, ils ont encore désavoué leurs syndicats qui avaient signé un accord avec Claude Evin offrant aux médecins "les mêmes garanties et les mêmes possibilités" quelque soit leur date d'installation, en particulier pour ceux qui se sont installés après le 1er décembre 1989 : il n'était donc plus question du gel du secteur 2. L'accord prévoyait en outre "un mode de rémunération permettant de prendre en compte, entre autres critères, les titres, la formation médicale continue, les fonctions hospitalières et universitaires."

C'était ouvrir une porte pour sortir du conflit, mais c'était compter sans l'immobilisme de la CNAM, sans l'entêtement des grévistes dont les intérêts sont contradictoires. Car derrière cette ouverture se profilent les anciens DP supprimés voilà dix ans. Ce droit promotionnel, plus connu sous l'appellation de droit à dépassement, permettait à un médecin d'aller au-delà des tarifs conventionnels tout en restant dans le secteur 1 avec des charges minimes.

Lundi dernier, la CNAM -qui réunissait (enfin) son conseil d'administration- saisit la balle au bond mais ne la renvoie qu'aux seuls chefs de clinique, beaucoup plus spécialisés que les internes. Ils pourront bénéficier, à partir du 1er décembre 1989, d'une lettre clef spéciale introduite dans la nomenclature des actes médicaux et dont la rémunération serait fixée "à un taux important" restant à négocier. Pour la CNAM, le problème des internes est "infiniment plus vaste" : il sera réglé en même temps que l'ensemble de la convention médicale dont la négociation reprendra lundi.

Pour le renouvellement de la convention médicale, il est plus que temps. Le gouvernement a fait voter par le Parlement, à la fin de la session d'automne, l'autorisation de faire des conventions séparées pour les spécialistes et les généralistes : le Conseil constitutionnel vient de lui donner son aval. La CNAM souhaite maintenant que tout soit bouclé avant la fin de février. Internes et chefs de clinique accepteront-ils d'attendre jusque-là ?

Monique Grima

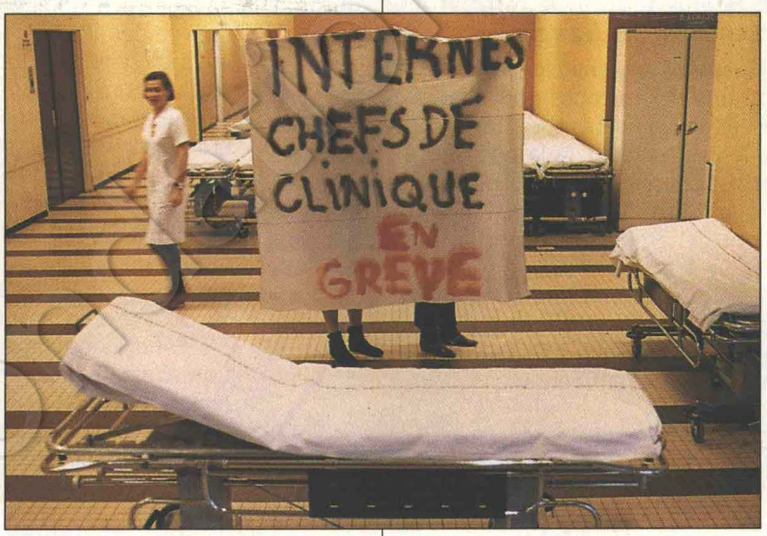

Trois mesures nouvelles pour les familles

Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Famille, a annoncé, le 20 janvier, devant la 8e conférence des familles, trois mesures nouvelles. Leur montant s'élève au total à 1,5 milliard de francs.

- Les prestations familiales et l'aide personnalisée au logement (APL) seront désormais versées jusqu'à 18 ans (et non plus 17), quand l'enfant n'est plus scolarisé et qu'il n'exerce pas d'activité professionnelle.
- L'allocation de rentrée scolaire sera versée jusqu'à 18 ans, et sera étendue aux familles n'ayant qu'un enfant, mais percevant l'APL, le RMI ou l'allocation pour adulte handicapé.
- La prestation spéciale assistance maternelle (PSAM), qui prend en charge les cotisations sociales liées au salaire d'une assistante maternelle agréée, va être étendue aux enfants de trois à six ans.

ENSEIGNEMENT

En finir avec la ségrégation cols blancs / cols bleus

L'enseignement technique fait sa pub. Pendant deux semaines, du 22 au 27 janvier, puis du 5 au 12 mars, une grande campagne d'information "vendra" ces filières en pleine mutation. Longtemps dévalorisé, le technique, qui scolarise aujourd'hui plus d'un million d'élèves, soit près de la moitié des effectifs du second cycle, est le lieu clef de la démocratisation de l'enseignement : l'objectif 80% de classe d'âge au niveau bac suppose qu'il accueille plus de la moitié des lycéens en l'an 2000. Condition sine qua non : qu'il améliore son image. Défi relevé par Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. Interview.



"Vendredi". L'objectif "80%" passe largement par l'enseignement technique et professionnel. Or, ces filières sont le plus souvent le résultat d'orientations par l'échec. Comment pensez-vous redorer leur blason ?

Robert Chapuis. La démocratisation massive de l'enseignement entraîne des missions nouvelles. Désormais, les diplômes doivent pouvoir déboucher aussi bien sur la poursuite d'études que sur l'entrée dans la vie active. Là est précisément la grande spécificité et le principal atout de l'enseignement technique. Cette double fonction le différencie de l'enseignement général pour lequel la réussite absolue demeure l'entrée à Normale sup ou à Polytechnique. Elle influe de plus en plus positivement sur son image. De même que milite en sa faveur son ouverture croissante sur le monde du travail, la multiplication des stages et des jumelages entre établissements scolaires et entreprises.

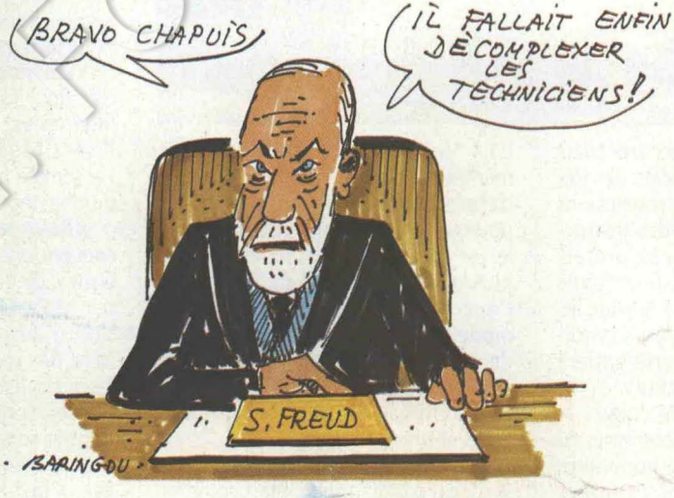

En outre, ces filières sont en pleine rénovation. Tous les CAP (certificats d'aptitude professionnelle) et BEP (brevets d'études professionnelles) ont été ou vont être transformés et actualisés. Les 4e et 3e technologiques se sont développées dans les collèges et la technologie fait désormais partie des enseignements obligatoires pour tous de la 6e à la 3e. A la rentrée dernière, les programmes des bacs F industriels ont été profondément modernisés avec la mise en place progressive d'un tronc commun, évitant la parcellisation des savoirs et la trop grande spécialisation de ces filières, dans l'esprit des propositions Bourdieu-Gros.

A la rentrée dernière également, 170 classes de BTS (brevet de technicien supérieur) ont été ouvertes. Un effort sans précédent. Quant aux IUT (instituts universitaires de technologie), qui n'accueillent que 30% d'élèves originaires du technique, un rééquilibrage est en cours dans le but d'arriver à 50-50. Les choses commencent à bouger.

Enfin, le technique souffre d'un grave manque d'information. C'est pourquoi nous lançons une campagne en deux temps, à destination du grand public cette semaine, des établissements début mars, pour présenter la réalité de ces formations, promouvoir les filières porteuses -mécanique, bâtiment...- et renforcer nos liens avec les entreprises.

Tout le monde, le patronat en tête, vante les mérites de l'ouverture sur l'entreprise, des formations en alternance. Elles butent pourtant sur la mauvaise volonté d'une partie des chefs d'entreprise à accueillir les stagiaires...

Les mentalités évoluent, mais insuffisamment, il est vrai. Je suis cependant optimiste. La formation continue qui a amené des professionnels à se perfectionner dans les lycées, a transformé leur perception des établissements scolaires. Nos 26 bacs professionnels, fondés sur le principe de l'alternance, fonctionnent tous de façon satisfaisante. Nous avons, je crois, inventé des possibilités d'alternance qui permettent d'éviter les inconvénients du système dual allemand -notamment son coût financier élevé pour les entreprises- en en gardant les avantages. Mais notre système ne peut être efficace que s'il existe une véritable collaboration avec les milieux professionnels.

Les uns et les autres

L'expression "enseignement technique" recouvre deux réalités très différentes : l'enseignement technique proprement dit - les filières menant aux bacs F, G et H - et l'enseignement professionnel - les sections de CAP (certificat d'aptitude professionnelle), BEP (brevet d'études professionnelles) et bacs professionnels. La même hiérarchie subtile qui a généralement exclu les élèves moyens de l'enseignement général pour les orienter vers le technique, a exclu les plus en difficulté du général et du technique pour les envoyer dans les lycées professionnels (LP). La création récente des baccalauréats professionnels est en train de revaloriser les filières professionnelles. Ce dont on ne peut que se réjouir. A condition que le système ne dérive pas. Les professeurs de lycée professionnel ont en effet tendance à garder leurs meilleurs élèves de BEP pour les bacs professionnels au lieu de les orienter vers les classes passerelles qui mènent aux baccalauréats technologiques. Conçus pour permettre l'entrer dans la vie active, les bacs professionnels préparent mal au supérieur. Résultat, les 30% des bacheliers professionnels qui tentent de continuer échouent massivement. A bon entendeur...

On débat beaucoup des contenus de l'enseignement technique. Faut-il plus de culture générale ou insister sur la pratique et la professionnalisation ?

La distinction enseignement technique-enseignement général ne peut se résumer à l'opposition pratique-théorie. Dans le technique, l'utilisation de logiciels met en œuvre les mêmes facultés logiques que les mathématiques, un peu comme le fait le thème latin pour les littéraires. De plus en plus, les formations professionnelles sont amenées à intégrer la culture générale. Le fossé entre théorie et pratique tend à se combler. Un exemple ? Quand un élève se trouve devant une machine à commande numérique, il se demande comment articuler programme et réalisation, voire améliorer les performances. On dépasse là le simple questionnement matériel. Le système taylorien de répartition des tâches a vécu. Il n'y a plus d'un côté l'atelier où l'on produit de façon répétitive et de l'autre les bureaux où l'on conçoit. L'atelier est devenu le lieu d'acquisition d'une véritable culture moderne, un lieu de réflexion sur l'organisation du travail, ses aspects juridiques. Avec, à la clef, une nouvelle conception de l'enseignement où les activités disciplinaires seraient largement décloisonnées.

L'enseignement technique reste très misogyne. Les filles sont globalement absentes des filières les plus porteuses. Comment changer cette situation ?

C'est vrai. Elles ne représentent, par exemple, que 3,8% des classes F industrielles, riches en débouchés, alors qu'elles constituent la quasi-totalité des sections de secrétariat, complètement pléthoriques.

Nous menons actuellement des actions dans divers domaines. D'abord de modernisation des locaux, internats, sanitaires..., rarement prévus pour les filles. La campagne d'information sur les débouchés et la réalité des métiers de l'industrie devrait les attirer davantage vers la robotique et le bâtiment. Enfin, nous travaillons avec le secrétariat aux Droits de la femme dans toutes les académies pour favoriser l'orientation des filles et leur accueil dans les entreprises, car certains milieux professionnels demeurent très réticents à l'embauche de femmes.

L'enseignement technique est-il bien parti ?

Oui, pour une raison simple : tous les grands objectifs de la loi d'orientation passent par ses formations, les "80%", la lutte contre l'échec scolaire, le projet d'établissement... Sans oublier la rénovation pédagogique. Le technique valorise d'ores et déjà le travail en équipe, l'apprentissage de l'autonomie. Il a instauré le contrôle continu, les unités capitalisables. Sur tous ces points, l'enseignement technique et professionnel apparaît comme l'avenir de l'enseignement général. Ce qui pourrait bien changer les hiérarchies et la face de notre système éducatif.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

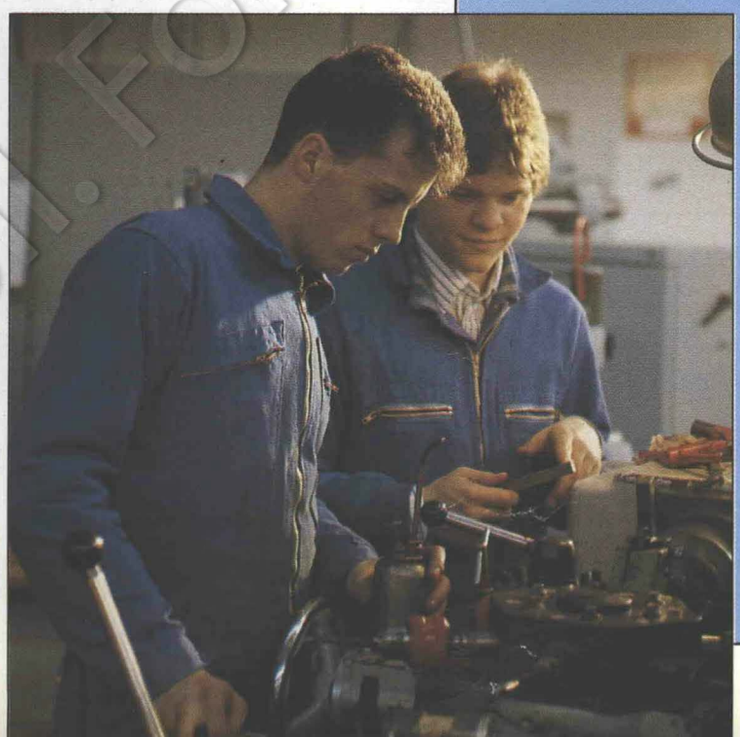

"Visse et tais-toi", c'est terminé

Dijon, 10 heures du matin. Dans une travée de l'immense atelier - 10.000 m2- du lycée Eiffel, la 1ère F1 (construction mécanique) est en cours de technologie. Les élèves s'affairent. Les uns sur des ordinateurs, d'autres sur des tables à dessin, d'autres, enfin, opèrent les derniers réglages de leur tour.

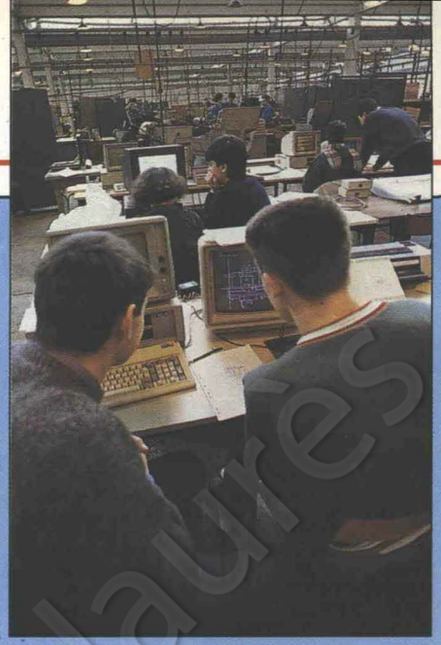

La mécanique, rebaptisée robotique, a considérablement changé. Finis ou presque le travail répétitif, la graisse, les mains sales, les bruits assourdissants. L'atelier, à Eiffel, comme ailleurs, c'est autant de micro-ordinateurs, d'automates programmables, de machines à commande numérique que de matériels traditionnels. Mutation dans les lycées comme dans les entreprises : "En mécanique, le taylorisme, le "visse et tais-toi", c'est terminé, observe Maurice Robinet, professeur de "méthode et fabrication". Aujourd'hui, les techniciens établissent des cahiers des charges, contrôlent toute la chaîne de la conception au produit fini. Ils sont formés dans l'objectif industriel actuel des "cinq 0" : 0 défaut, 0 délai, 0 stock, 0 panne, 0 papier."

Ce qu'a bien compris le ministère en concoctant pour les filières techniques industrielles les nouveaux programmes mis en place cette année. Idée de base : valoriser la réflexion, apprendre, au-delà des processus de fabrication matérielle, à organiser la production et permettre aux 80% de bacheliers technologiques, qui désormais poursuivent des études supérieures, de les aborder dans de bonnes conditions.

Malgré ces évolutions, le technique, et particulièrement la mécanique, garde dans le public une mauvaise image. Comme la plupart de leurs camarades du technique, les apprentis mécaniciens continuent à arriver en F1 parce qu'ils "n'avaient pas le niveau" pour l'enseignement général : "Les maths, la physique, le français, j'aimais pas trop", se souvient Nicolas. "Tout ça, c'était pas pour moi", estime également Jean-Michel. Une nette majorité d'entre eux a redoublé au moins une fois avant la seconde.

Sélection par l'échec ? Quoi qu'il en soit, une fois dans le technique, ils sont plutôt bien dans leur peau : "Ici, au moins, on sait ce qu'on fait et pourquoi, analyse Nicolas. On conçoit des pièces, on les usine, ça sert à quelque chose." "Et ils ont bien plus d'avenir que dans l'enseignement général," assure M. Carray, chef de travaux du lycée. Après leur bac, 68% des F1 entrent dans une section de technicien supérieur. Ensuite...ils croulent sous les offres d'emploi. Chômage, connaissent pas.

50 heures par semaine

Un rêve, le technique industriel ? Pas tout à fait. Les meilleurs collégiens continuent à opter pour l'enseignement général. Aussi les programmes sont-ils lourds pour des élèves moyens. Le niveau théorique en maths, en mécanique, est élevé. Et leur rythme de vie pour le moins éprouvant : près de 40 heures de cours par semaine, deux heures par jour au minimum de travail à la maison, soit 50 heures de travail hebdomadaire, beaucoup plus que leurs parents ! Sans compter les transports, les sections techniques n'existant pas dans tous les établissements. Au choix, donc, l'internat, souvent vétuste et aux règlements désuets pour des élèves quasiment majeurs, ou des transport interminables, jusqu'à quatre heures par jour pour certains.

Dure, aussi, la vie des enseignants. Emporter leurs copies à la maison comme leurs collègues des filières classiques ? Impossible. Il faut préparer le matériel, faire les réglages pour le lendemain, bref, rester au lycée. Et puis, "avec l'automatisation, la gestion de production assistée par ordinateur, l'arrivée des technologies de pointe, les nouveaux programmes, nous avons dû tout réapprendre, souligne Maurice Robinet. Rendez-vous compte, nous n'avions jamais fait d'informatique !"

Aujourd'hui, le manque d'enseignants est une des graves difficultés du technique. Si on le sait moins que pour les maths ou la physique, la mécanique et l'électrotechnique sont très déficitaires. Là encore, les salaires, la reconnaissance sociale, attirent les spécialistes vers le privé.

Problème aussi, l'équipement de plus en plus coûteux avec l'arrivée de machines sophistiquées. Alors les chefs de travaux se débrouillent... Reste la taxe d'apprentissage qui, pour l'instant bénéficie essentiellement aux écoles privées ; d'où la revendication des établissements publics qu'elles soient réparties en fonction des effectifs. Une bataille qui n'est pas gagnée d'avance.

P. J.

Fonds Patrimoniaux

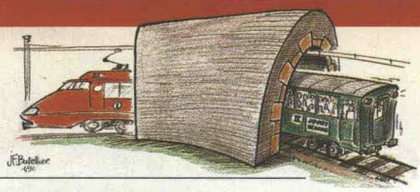

SNCF : UNE GRANDE AMBITION

Parlons-en. Comment fonctionnent les entreprises nationalisées françaises ? Aussi mal que l'insinuent leurs détracteurs ? Non. Aussi bien que nous le souhaiterions ? Non plus. Mais elles approchent du mieux, parfois avec difficulté, jamais aussi vite qu'on le voudrait, mais toutes y tendent, au prix de la modernisation des stratégies et de la rigueur dans la gestion. "Vendredi" se propose, au fil des semaines, d'ausculter les nationalisées, de voir leurs nouveaux visages, de rendre compte des transformations et de leurs promesses. Première visite : la SNCF.

Attachés au service public ferroviaire, les Français en attendent exactitude, sécurité, confort, rapidité. C'est à ces exigences -qui n'ont pas toutes été toujours totalement assumées dans un passé récent- qu'entend répondre le projet de contrat de plan mis au point par l'Etat et la direction de la SNCF pour les cinq ans à venir (1990-1994) (1).

Le précédent plan (1985-1989) a permis de redresser les comptes, qui avaient atteint des déficits faramineux (cf tableau). Cet équilibre financier a été réalisé essentiellement par une forte réduction des effectifs (plus de neuf mille emplois supprimés par an, sans licenciement), ramenant le nombre de cheminots, en 1990, à 200.000 (contre 246 000 en 1984).

Des gains de productivité importants, le succès commercial du TGV sud-est, la mise en service du TGV-Atlantique, un certain redressement meilleur que prévu du trafic marchandises ont fait le reste. Ces résultats doivent permettre le développement et l'autonomie futurs de la SNCF qui, en 1994, devra assurer par l'autofinancement 34% de ses investissements.

• Les investissements prévus pour la période 1990-1994 progressent de 55% par rapport à la période précédente. Ils s'élèvent à 79,6 milliards de francs (hors banlieue parisienne), en fait à 104,3 milliards de francs (contre 66,5 pour 1985-89) si on prend en compte la contribution de l'Etat et celle des collectivités locales : 43,1 milliards pour le réseau classique, 45,5 milliards pour le TGV (cf carte), 15,7 milliards pour les "transports de la vie quotidienne" en banlieue parisienne. Pour l'ensemble du réseau, la SNCF devra renforcer la sécurité de la circulation et des personnes, et la qualité des prestations offertes aux voyageurs.

• L'équilibre financier du fret devra être réalisé. Le fret est retenu dans ses trois composantes (wagons isolés, trains entiers, transports combinés), mais l'accent est mis sur les trains entiers et le transport combiné rail-route, ce qui implique la fermeture de dessertes terminales pour wagons isolés.

• L'Etat participera aux charges liées à l'harmonisation des conditions de concurrence avec les autres modes de transports, aux charges de retraite (13,9 milliards, soit 850 millions de plus qu'en 1989) et à celles liées à la politique familiale nationale (tarifs spéciaux pour famille, etc.).

• Enfin, mesure fondamentale du nouveau contrat de plan, la dette de la SNCF (38 milliards de francs) qui obérait fortement le développement de l'entreprise, est définitivement réglée, l'Etat la prenant quasi-totalement à sa charge.

Ghislaine Toutain

(1) Ce projet doit être soumis à la consultation du comité central d'entreprise le 6 février prochain puis à la direction du conseil d'administration, quelques jours après.

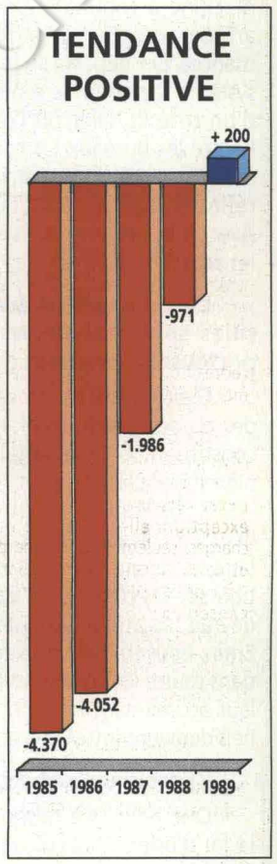

Pour la première fois depuis dix ans, les résultats de la SNCF (en millions de francs) ont été légèrement excédentaires en 1989

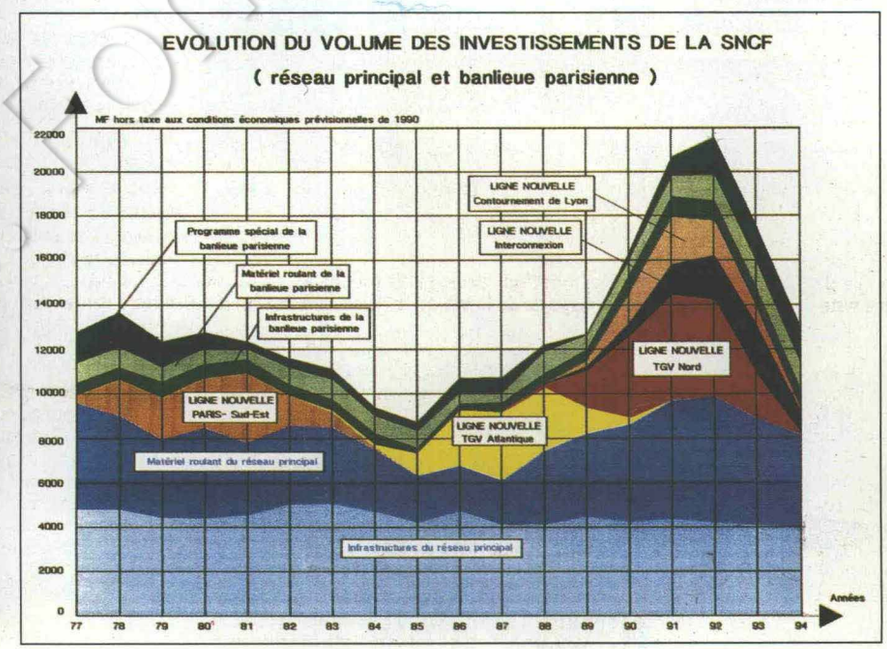

Les syndicats appellent à la grève mercredi

Six des sept organisations syndicales de cheminots lancent un ordre de grève sur l'ensemble du réseau mercredi prochain. Une telle unité ne s'était pas réalisée depuis plus de dix ans.

Motif : une contestation globale des orientations du plan d'entreprise et du contrat de plan, (même si les six préavis qui devraient être déposés ne portent pas tous la même appréciation sur chaque point).

Il n'en reste pas moins que, de façon générale, les syndicats mettent en cause ce qui leur paraît être le désengagement de l'Etat et accusent la direction de s'engager dans une "logique de repli" et de mener une "politique de déclin". Ils en veulent pour preuve la poursuite de la réduction des effectifs, même réduite de moitié par rapport à la période précédente, qu'ils rejettent fortement.

Ils mettent particulièrement en cause l'abandon d'une partie du trafic diffus (ou "wagon isolé") -jugée non rentable par la direction en raison de la trop forte concurrence avec la route- qui entraînera fermeture de centres et suppression d'emplois. De même regrettent-ils les faibles investissements en direction du transport combiné rail-route.

Dans leur contestation, les syndicats ont reçu l'appui de la Fédération nationale des usagers des transports qui craint, de son côté, l'émergence d'une SNCF à deux vitesses, au profit d'une clientèle aisée voyageant en TGV.

Enfin, les considérations salariales ne sont pas absentes de ce mouvement, la CGT réclamant, par exemple, 6.500 F mensuels.

SNCF 1989 : quelques chiffres

Les voyageurs :

• 313 millions transportés sur le réseau principal (+2 millions par rapport à 1988) ;

• 509 millions transportés dans la banlieue de Paris (+10 millions par rapport à 1988).

Le trafic voyageurs aura atteint en 1989 un record historique : 64,5 milliards de voyageurs-kilomètres (vk)

Le fret :

• 142,5 millions de tonnes de marchandises (+1,1 million par rapport à 1988).

Le redressement amorcé en 1988 s'est poursuivi : en 1989, le trafic devait être de 51,5 millions de tonnes-kilomètres (tk).

Le record du monde de vitesse sur rail, 484,4 km/h, a été établi, le 5 décembre 1989, par la rame 325 du TGV Atlantique.

Jacques Fournier : "Le transport ferroviaire revient au premier plan de l'activité économique"



▲ Jacques Fournier, PDG de la SNCF

***"Vendredi"*. Quelle appréciation portez-vous sur le contrat de plan que vous venez de négocier avec l'Etat pour les cinq ans à venir ?**

Jacques Fournier. Je suis très satisfait de ce projet de contrat parce qu'il apporte sur la plupart des points les réponses souhaitées par la SNCF. Il règle, en premier lieu, la dette, qui pesait lourdement sur nos comptes et que l'Etat a accepté de prendre à sa charge à hauteur de 38 milliards de francs, ce qui correspond au montant cumulé des déficits passés. Il détermine ensuite les conditions de fonctionnement de la SNCF pour les années à venir. L'Etat approuve et soutient les objectifs du plan d'entreprise et nous donne les moyens de les mettre en œuvre grâce à des concours publics maintenus ou en progression. Enfin, il prépare l'avenir. Le programme d'investissement est le plus important jamais réalisé par la SNCF sur cinq ans. Avec ce contrat de plan, nous passons d'une période de redressement de l'entreprise à un régime normal de développement.

Le règlement de la dette n'est-il pas plus psychologique que comptable ?

Il est beaucoup plus que psychologique. L'Etat versait effectivement une contribution exceptionnelle mais, selon notre cahier des charges, seulement pour une période transitoire et jusqu'au retour à l'équilibre. Nous risquions donc de voir cette contribution disparaître tout en conservant l'intégralité de la dette. Avec ce contrat, la dette est sortie du compte d'exploitation et placée jusqu'à extinction dans un service annexe d'amortissement. La contribution de l'Etat sera affectée à ce service et donc pérennisée.

Les investissements importants consacrés au TGV par le contrat de plan ne risquent-ils pas de faire émerger ce que certains appellent "une SNCF à deux vitesses" ?

Je crois que le plan d'entreprise et le contrat de plan répondent à cette critique. Il y a, il est vrai, une forte progression des investissements pour les TGV : ils sont multipliés par deux et demi par rapport au plan précédent. Les investissements pour la banlieue parisienne doublent. Ceux du réseau classique progressent légèrement. De plus, la construction de lignes nouvelles bénéficie au réseau classique puisqu'elle permet de dégager des capacités supplémentaires et de libérer des voitures-corail, par exemple.

Au cours des années à venir, la SNCF devra assurer une complémentarité entre les lignes nouvelles et le réseau classique, que nous voulons faire fonctionner dans toutes ses lignes rentables, mais aussi dans toutes celles qui correspondent à l'intérêt général, pris notamment sous l'angle de l'aménagement du territoire. Il n'y a pas de politique systématique de fermeture de lignes dites secondaires. Et d'importantes dépenses de modernisation seront engagées sur le réseau classique. Le développement des trains express régionaux (TER) pour lesquels l'Etat maintient sa contribution, doit répondre aux besoins nouveaux des banlieues des villes de province.

L'orientation retenue en matière de fret fait l'objet de vives critiques. Prenez-vous tous les moyens pour faire face à la concurrence de la route ?

Nous voulons, naturellement, maintenir notre activité de fret, dans un contexte de concurrence qui sera ravivé en 1993. Il nous faut développer les créneaux sur lesquels nous sommes tout-à-fait compétitifs : le train entier et le transport combiné rail-route. Pour ce dernier, l'Etat a accepté -ce qui est nouveau- le principe d'une participation aux investissements, dont le montant n'est pas encore fixé. La SNCF, en revanche, continue, malgré la bonne conjoncture actuelle, à perdre du terrain sur le "wagon isolé". Il fallait à l'évidence agir dans ce domaine ! Une nouvelle organisation sera mise en place pour redresser la situation. La réduction du nombre des dessertes terminales et l'accélération des parcours principaux permettront d'assurer à environ 50% de notre clientèle une livraison jour A/jour B sur le territoire français. Refuser ce projet, ce serait accepter l'extinction progressive et complète de cette activité. L'entreprise entend, au contraire, la maintenir et le contrat de plan lui donne un délai de dix ans pour démontrer l'efficacité de sa nouvelle politique.

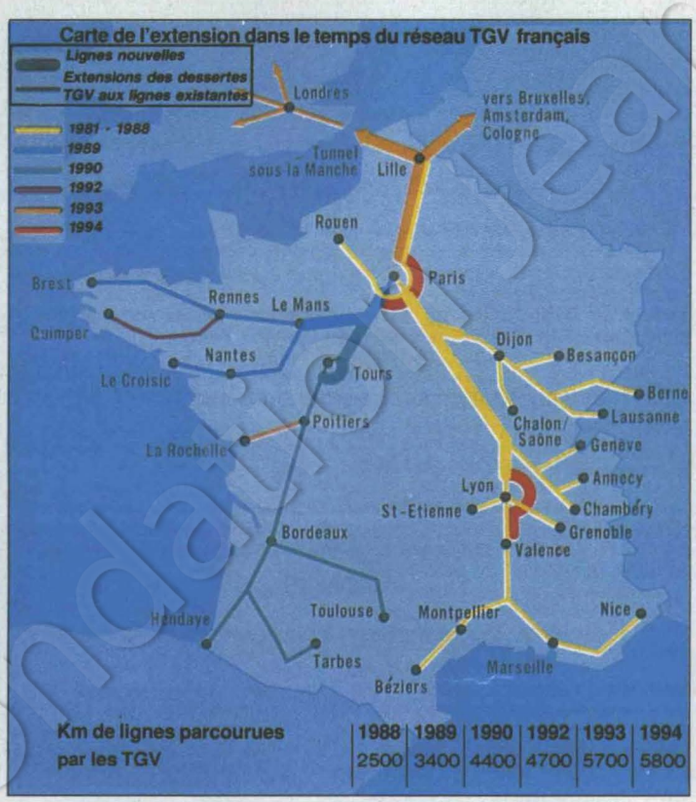

Une de vos préoccupations principales touche à l'amélioration des transports de la vie quotidienne en banlieue parisienne...

C'est en effet l'un des grands objectifs de l'entreprise, qui s'inscrit dans sa mission de service public. Un effort considérable va être réalisé en termes d'investissement (15,5 millions contre 7,5 pour la période précédente) et en termes de fonctionnement. Le programme d'ensemble sera précisé au printemps, avec celui de la RATP.

Dès 1989, des moyens supplémentaires, financiers et humains, ont été dégagés pour améliorer la sécurité et le confort des personnels et des usagers. Une direction à part entière a été fondée, la direction des Voyageurs de l'Ile-de-France. Une meilleure information des voyageurs est nécessaire sur l'ensemble du réseau, d'ailleurs.

La quasi-totalité des syndicats ne semble pas partager votre satisfaction. Ils contestent en bloc le contrat de plan et appellent à la grève mercredi prochain...

Je me demande si les organisations syndicales, que je rencontre régulièrement, ne se sont pas - en l'occurence - trompé de contrat. Elles voient dans le projet de contrat de plan une logique de repli. Or, c'est tout le contraire qui se passe en ce moment : l'entreprise repart de l'avant. Elles craignent l'abandon de notre mission de service public : or, celle-ci est clairement réaffirmée. J'ajoute que l'entreprise mène, depuis un an, une politique sociale active et qu'elle entend la poursuivre. Nous sommes prêts à ouvrir des négociations sur des sujets importants comme la modernisation du système de rémunération ou l'amélioration de notre système de formation. Enfin, nous entendons faire en sorte que les progrès réalisés par l'entreprise bénéficient aux cheminots. Dans cet esprit, il a été décidé que la moitié des bénéfices pour 1989, soit à peu près cent millions de francs, sera affectée à un programme supplémentaire d'amélioration des locaux et des conditions matérielles de travail.

Le plan d'entreprise prévoit la poursuite de la réduction des effectifs...

Ce n'est pas un objectif de la SNCF, mais une prévision établie en fonction de l'activité générale et du progrès technique. La réduction sera deux fois moins forte (4.500/an) qu'au cours du plan précédent ; ce qui, compte tenu des départs en retraite, va permettre un programme soutenu de recrutement (3000/an). Si l'activité est plus forte, les réductions seront moindres, et les recrutements plus importants. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé en 1989 (plus de 3.000 recrutements réalisés contre 2.200 prévus en début d'année).

Quel est le rôle de l'entreprise publique dans une société d'économie mixte ?

Je suis fier d'être à la tête d'une entreprise publique, et je suis partisan de la société d'économie mixte. Je souhaite que la SNCF soit exemplaire dans ce contexte.

Nous sommes une entreprise : cela implique autonomie et rigueur de gestion, recherche de l'équilibre financier. Nous sommes un service public, comptable, à travers nos activités, de l'intérêt général. Ce contrat de plan est le moyen d'assurer la cohérence entre ces deux aspects, puisqu'il définit les missions à remplir et prévoit les ressources disponibles pour les exercer.

En ce qui concerne la SNCF, nous entrons dans une nouvelle période, où le transport ferroviaire revient au premier plan de l'évolution économique. J'en veux pour preuve l'intérêt manifesté par les régions françaises pour investir dans ce domaine (TGV et réseau classique). Ainsi, la période à venir devrait permettre à la SNCF de rejoindre les aspirations de la population.

La SNCF doit envisager aussi son développement dans une perspective européenne. Le transport ferroviaire est tout-à-fait adapté à la culture européenne et aux préoccupations écologiques actuelles. Nous suivons de près ce qui se passe à Bruxelles : la France doit conserver son avance dans la constitution d'un réseau européen de TGV. L'appui que peut donner la CEE au transport combiné rail-route est décisif et rejoint l'une des priorités du plan de notre entreprise.

Propos recueillis par G. T.



1990, l'année décisive

En RFA comme en RDA, 1990 sera une année d'élections. Le 6 mai, pour la première fois depuis plus de quarante ans, les Allemands de l'Est éliront librement leurs représentants au Parlement. Les citoyens de la République fédérale renouvelleront en décembre le Bundestag. L'enjeu est de taille, car des gouvernements issus de ces scrutins dépendra l'orientation de la politique interallemande dans les années à venir.

A l'Est comme à l'Ouest, l'Allemagne est depuis plusieurs semaines en campagne électorale. Cette situation, inédite dans l'histoire allemande de l'après-guerre, rend plus difficile encore l'évaluation des forces en présence.

En RDA, l'approche du 6 mai, loin de calmer les esprits, ajoute au climat d'instabilité et les événements continuent de se succéder comme autant de coups de théâtre.

Après leur congrès extraordinaire réuni au mois de décembre, les communistes du SED avaient cru pouvoir tourner définitivement la page. Ayant renoncé au rôle dirigeant de leur Parti, dotés d'un nouveau programme, d'un nouveau chef, Gregor Gysi, respecté jusque dans les rangs de l'opposition, et même d'un nouveau nom (SED-PDS, "Parti du socialisme démocratique"), ils pensaient être en mesure de renverser la tendance en leur faveur. Or, il n'en est rien. Les Allemands de l'Est, déjà plusieurs fois échaudés, refusent obstinément de se laisser séduire et les maladresses répétées du gouvernement d'Hans Modrow ne peuvent que renforcer leur méfiance. Aujourd'hui, le SED traverse une grave crise d'identité et il est menacé jusque dans son existence. La démission spectaculaire, dimanche dernier, du vice-président du Parti, le réformateur Wolfgang Berghofer, qui s'était prononcé la veille pour la dissolution du Parti, en est l'illustration la plus flagrante. Wolfgang Berghofer, maire de Dresde et personnage très populaire dans le pays, tourne ainsi délibérément le dos au communisme pour s'engager dans la voie de la social-démocratie.

L'opposition a, quant à elle, des raisons de se montrer confiante, mais elle est loin d'avoir résolu tous ses problèmes. En dépit de certaines convergences, ses différentes composantes restent divisées et quelques-unes d'entre elles ne sont toujours pas parvenues à se stabiliser. La plus solide actuellement semble être toutefois le SPD (les sociaux-démocrates est-allemands qui avaient choisi l'appellation SDP afin de mieux se démarquer de leurs homologues de RFA, se sont rebaptisés SPD le 13 janvier). Ce parti bénéficie désormais d'une aide importante de la part du puissant SPD de RFA. Il peut compter en outre sur l'arrivée de nombreux militants ayant décidé de quitter le SED.

Pour faire face à ses difficultés, la RDA doit sortir rapidement de la phase de transition dans laquelle elle se trouve et se donner un pouvoir et des institutions réellement représentatifs. Tel est l'enjeu du 6 mai. Cette échéance est à la fois lointaine, eu égard aux incertitudes qui pèsent sur le pays, et très proche pour des forces politiques encore en devenir.

En RFA également, l'année 1990 s'annonce mouvementée. Le 9 décembre, Helmut Kohl tentera de préserver sa majorité au Bundestag afin d'être à nouveau désigné comme chancelier pour quatre ans. Mais, auparavant, les Allemands de l'Ouest auront été appelés aux urnes à l'occasion de six scrutins régionaux susceptibles de modifier sensiblement les rapports de force au plan national.

Contrairement à la RDA, où son apparition fut relativement tardive, la question de l'unité allemande domine large-



La question de l'unité allemande aggrave la confusion du paysage politique ouest-allemand. ▶

Adieu à Hector Oqueli

12 janvier : Hector Oqueli, dirigeant socialiste salvadorien et une militante guatémaltèque, Gilda Flores, sont enlevés par des d'hommes fortement armés. Quelques heures plus tard, on trouvera leurs cadavres.

Hector Oqueli, 45 ans, était l'un des piliers du socialisme en Amérique latine, avec moins de vedettariat mais plus de sérieux que bien d'autres : secrétaire du comité "Amérique latine" de l'Internationale socialiste, il était l'auteur de la plupart des rapports, le garant d'une difficile cohésion entre des partenaires affrontés à des problèmes trop rudes et trop divers pour toujours se comprendre.

Le 11 novembre, la guérilla salvadorienne lance une offensive générale. Quelques jours plus tard, à Paris, Hector Oqueli explique que l'extrême droite au pouvoir au Salvador prend prétexte de l'intensification de la guerre pour faire disparaître tout ce qui peut bâtir une alternative : prêtres, syndicats, partis poltiques. Les assassins ne se trompent pas : après six intellectuels jésuites tués le 16 novembre, ils ont frappé l'un des démocrates les plus cohérents de la région. Qui a tué ? Sans doute ne le saura-t-on jamais. Mais le cadre est clair et ne saurait être réduit à l'action de groupes paramilitaires incontrôlés. La coopération entre les droites extrêmes du Salvador et du Guatemala est bien connue comme l'est leur puissance au sein de forces armées dont la loi prime sur celle de pouvoirs civils.

Marie Duflo

ment les débats en République fédérale. Mais les clivages qu'elle provoque ne correspondent pas aux lignes de partage traditionnelles. Elle crée des dissensions au sein même des partis, aggravant ainsi la confusion qui caractérise le paysage politique ouest-allemand depuis plusieurs mois.

A l'exception de l'extrême droite qui appelle de ses vœux la reconstitution d'un Reich allemand, tous les partis sont divisés sur ce sujet. Et si Helmut Kohl, soutenu par l'aile dure de la CDU et par la CSU (chrétiens-sociaux bavarois), flatte ouvertement le sentiment national, voire nationaliste d'une partie de la population, c'est avant tout pour tenter de récupérer la frange la plus conservatrice de son électorat, de plus en plus attirée par les Républicains.

Car l'entrée de l'extrême droite au Bundestag en décembre prochain (envisageable d'après les dernières enquêtes d'opinion) rendrait impossible la constitution d'une majorité stable et conduirait à des alliances périlleuses.

SPD : le second souffle ?

Un temps déstabilisés par l'attitude offensive d'Helmut Kohl, les sociaux-démocrates ouest-allemands ont eu du mal à reprendre l'initiative.

Lors de leur congrès extraordinaire, tenu à Berlin au mois de décembre, ils se sont prononcés, sans équivoque, en faveur de l'unité allemande. Ce congrès devait à l'origine être entièrement consacré à l'adoption d'un nouveau programme fondamental, version actualisée de celui de Bad-Godesberg qui fondait l'action du Parti depuis 1959. Mais l'avenir de l'Allemagne fut le thème central des trois journées et les discours prononcés par deux représentants du SPD de RDA firent sensation.

La ligne du SPD se distingue de celle de la CDU en ce qu'elle fait appel à la raison et privilégie une attitude pragmatique (dans la "Déclaration de Berlin", document officiel du Parti sur la question allemande, le mot "réunification" n'est pas employé une seule fois). Les sociaux-démocrates ne parviennent pas pour autant à se démarquer clairement de leurs adversaires. Leur différence est insuffisamment perçue par la population, ce qui explique en partie leur stagnation dans les sondages (ils sont toujours crédités de 37% d'intentions de vote, ce qui correspond à peu près à leur score dans tous les scrutins nationaux depuis quatre ans).

Le SPD possède toutefois une chance en la personne d'Oskar Lafontaine. Le discours du ministre-président de la Sarre fut sans nul doute l'un des temps forts du congrès de Berlin. Une fois de plus, il n'hésita pas à jouer les trouble-fête, présentant une vision très personnelle de la question allemande. Son intervention fut placée sous le signe des valeurs de liberté, de justice et de solidarité, dont il souligna la dimension internationale pour mieux marquer les limites des conceptions purement nationales.

Oskar Lafontaine ne fait certes pas l'unanimité au sein de son Parti mais, dans la perspective des prochaines élections fédérales, il vise manifestement un électorat plus large. S'il sort victorieux des élections législatives qui auront lieu dans son land de Sarre le 28 janvier, il peut espérer devenir le candidat officiel du SPD à la Chancellerie.

Ses prises de position ont le mérite de constituer une réponse à la fois originale et réaliste au problème de l'identité allemande. Or, pour faire face au rapprochement inévitable des deux Allemagnes, réalisme et imagination sont deux qualités essentielles.

Le challenger probable

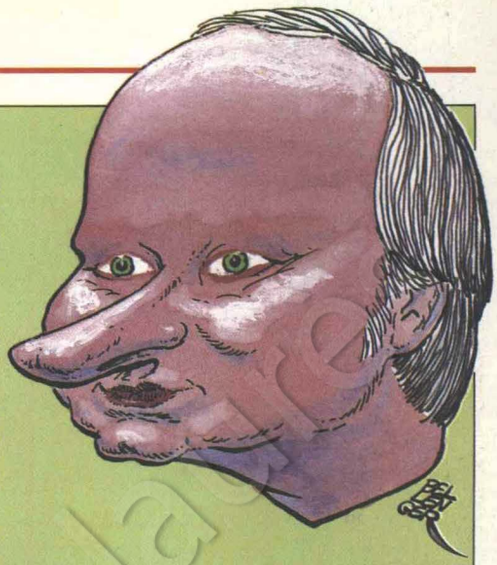

A moins d'un an des élections générales en République fédérale, Oskar Lafontaine s'affirme aujourd'hui de plus en plus comme le futur candidat social-démocrate à la Chancellerie.

Ce Sarrois de 46 ans appartient à la génération montante du SPD, celle que l'on appelle "les petits-fils de Willy Brandt" et il a derrière lui un parcours politique exemplaire.

Entré au Parti social-démocrate en 1966, il en est vice-président depuis 1987 et c'est lui qui fut chargé de diriger les travaux d'élaboration du nouveau programme fondamental adopté à Berlin en décembre dernier.

Mais son principal titre de gloire reste sa retentissante victoire électorale de 1985 en Sarre, land dominé jusque-là par les chrétiens-démocrates et dont il devint ministre-président en obtenant plus de 49% des voix.

Théoricien brillant, orateur de talent, volontiers provocateur, Oskar Lafontaine n'hésite pas à choquer son auditoire par des prises de position parfois hardies. Ce qui lui vaut nombre d'inimitiés, jusque dans les rangs de son propre parti. Il n'en conserve pas moins un charisme et un pouvoir de persuasion qui l'autorisent à nourrir les plus hautes ambitions.

Deux chanceliers du SPD depuis 1949

1969-1974 : Willy BRANDT

1974-1982 : Helmut SCHMIDT

Dossier établi par Joël Bianco

En rose ou en bleu...

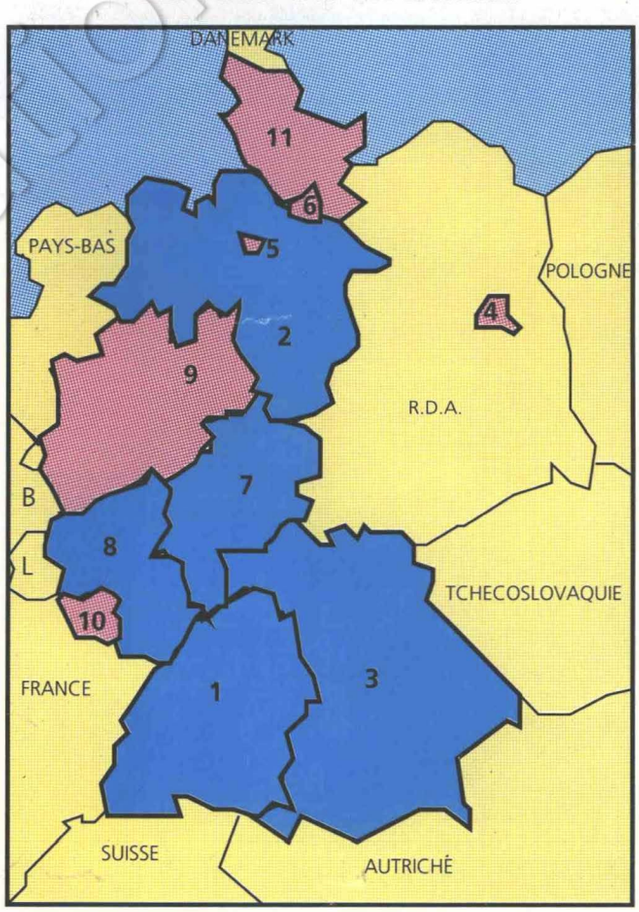

Länder gouvernés par le SPD
4. Berlin (ouest)
5. Brême
6. Hambourg
9. Rhénanie du Nord-Westphalie
10. Sarre
11. Schleswig-Holstein

Länder gouvernés par la CDU-CSU
1. Bade-Wurtemberg
2. Basse-Saxe
3. Bavière
7. Hesse
8. Rhénanie-Palatinat

Calendrier des élections 1990

28 janvier
Sarre,
élections législatives

18 mars
Bavière,
élections communales

25 mars
Schleswig-Holstein,
élections communales

13 mai
Rhénanie du Nord-Westphalie,
élections législatives

13 mai
Basse-Saxe,
élections législatives

14 octobre
Bavière,
élections législatives

9 décembre
élections au Bundestag
(parlement fédéral)

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+Edutel

Col. Fondation Jean Jaurès

Cinéma
"Milou en mai", du grand Louis Malle

Après "Au Revoir les enfants", voici "Milou en mai". Une comédie de Louis Malle, avec Michel Piccoli, Miou-Miou, Michel Duchaussoy, Paulette Dubost et Bruno Carette. Que reste-t-il, aujourd'hui, des utopies de Mai 68 ? Sortie mercredi prochain.



Dans une belle propriété du Gers, la grand-mère (Paulette Dubost) vient de mourir. Son fils aîné, Milou (Michel Piccoli), convoque la famille pour l'enterrement. Comme nous sommes en mai 1968, les pompes funèbres sont en grève. L'essence manque, et tout le monde va devoir rester là. Ainsi se crée, dans cette famille plutôt conservatrice, un huis-clos à la Tchékov, où la comédie va se jouer sur deux plans, la mort qui les réunit et les événements politiques qui les ébranlent.

Milou, la soixantaine, gère nonchalemment, avec sa mère, le vignoble de la propriété. Ecologiste avant la lettre, il écoute son neveu, qui revient de Paris, raconter les barricades, les grands idéaux, les utopies. Sur place, peut-être aurait-il participé. Mais jamais il n'a quitté la maison familiale, où il désire finir ses jours. Miou-Miou, dans le rôle de sa fille Camille, réussit parfaitement un contre-emploi de petite bourgeoise réactionnaire et âpre dans le partage. Georges (Michel Duchaussoy), le frère de Milou, reste l'oreille collée à la radio, et le film est rythmé par les nouvelles : barricades, vacance du pouvoir, annonce du référendum par de Gaulle. Tout résonne ici comme un écho de la capitale. Citons enfin Bruno Carette (l'un des "Nuls" disparu récemment) excellent en camionneur égrillard. Et la musique de Stéphane Grapelli, improvisée sur les images, comme au bon vieux temps.

Louis Malle a choisi le ton de la comédie, et l'originalité du film provient en partie des conditions de tournage durant l'été 1989. En décors naturels au château de Calaoué, dans le Gers, loué pour la circonstance, tout le monde étant logé chez l'habitant.

Le film plaisir

Jean-Claude Carrière, coscénariste, avec Louis Malle, a donné beaucoup de saveur aux scènes de partage de l'héritage. Il s'y connaît, paraît-il. Pour lui, le mot clef du film est "plaisir", plaisir d'écrire et de jouer. De l'avis unanime, le tournage fut une période de bonheur, une véritable fête. Cela donne des séquences très joyeuses, telle cette farandole échevelée, un soir, dans la maison, au chant de "La Fille du bédouin", autour de la défunte. Les acteurs gardent tous les souvenirs de merveilleuses vacances d'été. A tel point que Miou-Miou a écrit à Louis Malle : "Peut-on relouer l'année prochaine ?"

Claude Polak

DEBAT PERMANENT

On a beau essayer de faire le maximum pour les lycéens, les étudiants ou les chômeurs, il existe souvent des cas particuliers, qui ne rentrent pas dans le cadre des règles établies ; il existe toujours un décalage entre la législation, les bonnes intentions et la réalité telle que vous la vivez.

Etudiante en DESS commerce extérieur à la faculté de droit de Tours, j'ai, pendant quatre ans, bénéficié d'une bourse nationale à l'échelon maximal, qui m'a permis de financer mes études (mes parents sont en effet considérés comme socialement défavorisés).
A mon admission en DESS, quelle n'a pas été ma surprise d'apprendre que je n'avais plus droit au logement en résidence universitaire, et que, en outre, les bourses de 3e cycle étaient octroyées selon des critères non plus sociaux mais universitaires. Ainsi, n'ayant jamais eu de mention, la commission d'attribution des bourses n'a pas jugé bon de retenir ma candidature, considérant sans doute que je n'étais pas assez méritante, alors que je n'ai jamais doublé et que j'ai obtenu trois admissions sur quatre en juin pendant mes années universitaires, résultats dont ne peuvent se targuer tous les bénéficiaires de bourses de 3e cycle.
Je me trouve ainsi quasiment sans ressources (exceptées les allocations familiales que mes parents reçoivent pour moi chaque trimestre, mais non encore versées depuis le début de l'année), et dans une situation précaire sur le plan du logement. J'ai été en effet contrainte de rendre mon appartement, ne pouvant désormais plus assumer le loyer mensuel de 1.000 F.
Je voudrais savoir pourquoi les étudiants issus de milieux défavorisés n'ont plus droit à aucune aide à partir du 3e cycle ?
Virginie De Giovanni - Troyes (10)

A l'heure où tout le monde, notamment au gouvernement, parle et reparle de "lutte contre l'échec scolaire", "d'égalité des chances", de "collèges de la réussite", de "projets d'action éducative", "d'éducation personnalisée", avec notre ancien premier secrétaire à la tête de l'Education nationale reconnue par l'article 1er de la loi d'orientation "première priorité nationale", l'administration ferme des postes d'enseignant dans les collèges et condamne nos enfants à s'entasser à 28 par classe. Je dis bien "s'entasser" car, dans ces établissements construits dans les années 70, la majorité des salles de classe n'est pas prévue pour accueillir plus de 24 tables et chaises. Enseignement de qualité ?...
Pierre Julien - Wierre-au-Bois (62)

Suite à l'encadré paru dans notre journal "Vendredi" n° 44 du 12 janvier 1990, en page 7, sous le titre "Les nouvelles règles", je me permets de vous faire remarquer que, dans le premier volet relatif aux prestations de chômage, il n'est pas mentionné que celles-ci ne s'adressent pas aux chômeurs dont le conjoint dispose de certaines ressources, et n'en indique pas non plus le plafond.
Je suis en mesure d'en parler en connaissance de cause. En effet, mon époux, âgé de 56 ans, qui peut justifier de 154 trimestres de cotisation à la Sécurité sociale, dont on sait, en raison de son âge, et de toutes les démarches qu'il a effectuées depuis quatre ans, qu'il ne retrouvera pas d'emploi, devient chômeur non indemnisé, à cause de mon salaire. Il ne peut pas davantage prétendre à la retraite, en tout cas pas avant 60 ans, ni même à la préretraite. Pourquoi ? C'est un cas social, dont nos dirigeants pourraient étudier la solution.
Marcelle Caille - Paris (19e)

Depuis leur prise de pouvoir, les socialistes sont confrontés à une crise économique qui ravage notre pays, y crée une société duale, renforce les égoïsmes individuels et collectifs, et détruit la moralité de notre jeunesse partagée en marginaux et en gagneurs.
Un coup de chapeau d'abord au gouvernement qui s'est attaqué aux racines de cette crise, en rendant aux entreprises des capacités d'investissement, et en accélérant la construction de l'Europe, seule capable de juguler le libéralisme sauvage qui gangrène la planète.
Mais les inégalités sociales et l'insécurité du travail précaire, s'ajoutant au chômage, sont devenues inacceptables.
En démocratie, ce ras-le-bol devrait pouvoir s'exprimer autrement que par l'abstention ou le vote Le Pen. Il n'en est malheureusement rien parce que le peuple de gauche n'est plus représenté dans nos institutions : le PC stalinien se suicide et les bonnes paroles du PS ne sont plus crédibles.
Le PS semble fonctionner sur le mode féodal, avec affrontement des "grands" pour l'investiture présidentielle, sur des textes souvent interchangeables, donc non crédibles.
Roger Rameau - Nevers (58)

L'université casquée

L'opposition a tenu sa première convention "unitaire" avec, au menu, l'éducation. Pour l'enseignement supérieur, tous les oripeaux libéraux ont été exhumés : autonomie des universités, relèvement des droits d'inscription, véritable concurence, etc...
En primaire, certains délégués étaient pour "un apprentissage de la lecture, dans le respect de l'effort, de la discipline et de l'autorité". Que voulez-vous, on est du parti de l'ordre ou pas.
Cela nous remet en mémoire cette répression d'une manifestation estudiante en décembre 1986, Pasqua étant à l'Intérieur. La cour d'assises en jugera, mais Malek Oussekine y a perdu la vie !

J.R.

Bach :
"Le Clavier bien tempéré"



Chaque jour, Chopin commençait à travailler son piano par des préludes et fugues du "Clavier bien tempéré". Schumann le donnait à étudier à ses élèves. Mozart l'a transcrit en quatuor.
Les deux livres du "Clavier" ont été composés en un laps de temps de vingt-deux ans. Ces quarante-huit préludes et fugues écrits sur chacun des tons et des demi-tons de la gamme sont un sommet de toute musique. Ton Koopman présente une extraordinaire collection de pièces différentes et unies, décoratives et exigeantes. Jubilation de l'intelligence et plaisir de l'oreille.
Erato, 4 CD, 45428/9, 4 h 11' 27", env. 500 F.

Dvorak :
Concerto pour violoncelle



Les musiciens prodiges qui confirment leurs promesses sont rares. En voici un. Miklós Perényi avait été lancé, il y a 25 ans, par Pablo Casals. Aujourd'hui, il a 40 ans et une personnalité unique.
Le concerto de Dvorak, pont-aux-ânes des violoncellistes, a été si souvent malmené qu'il est, dans notre perception, défiguré. Le voici rendu tel qu'en lui-même, profondément slave, grand et rigoureux. Belle architecture de l'interprétation et splendide sonorité.
Hungaroton, CD, 12868, 55' 27", env. 125 F.

Milan Kundera :
"L'Immortalité"



S'il ne fallait lire qu'un roman cette année, ce serait "L'Immortalité". La maîtrise de Milan Kundera éclate dès cet étonnant prologue d'une page -au bord d'une piscine, trois acteurs- qui sera très vite une page d'anthologie. Le lecteur est aussitôt happé par le livre dont il sait déjà qu'il ne le quittera pas, même lorsqu'il l'aura reposé.
Ce septième roman de Kundera est indescriptible en quelques lignes. Il y a un portrait de femme sublime : Agnès entre dans la galerie des personnages de la littérature. L'érotisme donne sa couleur au livre. Mais, par leur réflexion sur le désir et l'illusion de l'immortalité, Goethe et Hemingway, que l'on rencontre ici, parlent du temps perdu, des années détruites. Un Kundera de l'amertume, un grand roman, "classique" déjà.
Gallimard, 420 p., 110 F.

Tahar ben Jelloun :
"Jour de silence à Tanger"



"C'est l'histoire d'un homme leurré par le vent, oublié par le temps et nargué par la mort." Telle est la première phrase du dernier roman de Tahar ben Jelloun, prix Goncourt 1987 ("La Nuit sacrée").
Ce récit est si dur qu'il doit bien être, quelque part, extrêmement personnel. Ben Jelloun vit à Paris, mais conserve la nationalité marocaine. L'image du père domine le livre (un père toujours au Maroc ?) et confère à ce roman, bref et dense, la saveur si particulière des textes de ceux qui ont de doubles attaches. De ceux aussi, qui sont, l'âge venant, au tournant de leur vie.
Seuil, 130 p., 63 F.

Alexandre Dumas :
"Mes Mémoires"



Alexandre Dumas avait sans doute recours à des "nègres" littéraires pour ses romans-feuilletons. Il n'en a certainement pas eu besoin pour ses "Mémoires". Quelle santé, quelle verve, quel talent !
Et quelle variété de situations. Le récit de sa rencontre avec Chateaubriand : imagine-t-on un assemblage aussi mal assorti ? Le compte-rendu de la bataille d'"Hernani". Le portrait de Charles X, qui avait "tout d'un roi, excepté le courage ; tout d'un chevalier, excepté l'enthousiasme", et celui du duc d'Angoulême, qui était "un singe, moins la grâce". Hautement tonique, un témoignage révulsif, un grand bonheur d'écriture.
Laffont-Bouquins, 2.820 p., 250 F

Jacques Roger :
"Buffon"

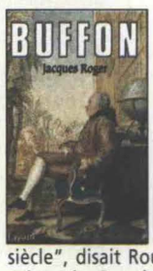

20.000 personnes suivirent son enterrement à Paris, juste avant la Révolution. Il jouissait d'une énorme considération : "C'est la plus belle plume du siècle", disait Rousseau. Bon écrivain, soit. Grand naturaliste ? Pas de doute pour Jacques Roger.
S'il n'a pas toujours su y répondre, Buffon a énoncé toutes les grandes questions que posent les sciences naturelles. Son mérite principal a été d'envisager toutes choses en dehors de la mécanique cartésienne et des postulats -alors intangibles- de la religion sur tout ce qui concerne la création. Une réflexion moderne et une totale liberté d'esprit, alliées à beaucoup de cette roublardise qui entache, aujourd'hui encore, son image.
Fayard, 652 p., 160 F.

René Bergeret :
"L'An I de la liberté"



Le centralisme parisien est tel que -même pour l'histoire de la Révolution- il occulte ce qui s'est passé dans le reste du pays. Ainsi dans les campagnes.
René Bergeret, militant PS de longue date, ancien maire de La Côte-Saint-André, témoigne pour sa petite ville de l'Isère. Et il écrit l'histoire de La Côte pendant l'année 1789. Un moment fort est celui de la lecture des cahiers de doléances qui montre l'inimaginable et scandaleuse situation qui était celle des paysans à la fin de l'Ancien Régime.
Bellier, 174 p., 98 F.

Maurice Agulhon :
"Marianne au pouvoir"



L'histoire de "Marianne", c'est celle de la représentation de l'Etat. Inutile de souligner l'importance du symbole et de sa figuration. Il y a dix ans, Maurice Agulhon avait décrit les étapes de cette histoire de 1789 à 1880. Le voici arrivé à la période 1880-1914. L'entreprise est complexe. Elle touche l'essentiel de la légitimité et de l'inspiration du pouvoir républicain et, à l'opposé, le dérisoire, l'accidentel ou l'incongru : du centenaire de 1889 à la Semeuse philatélisée. Justification de Marianne en tant que telle et par opposition aux symboles des autres formes de pouvoir que la France a connues.
Flammarion, 452 p., 195 F.

"Médecins tortionnaires, médecins résistants"



Perversions possibles de la pratique médicale : Amnesty International a réuni un séminaire sur le thème "Médecine à risques : servir ou subir la répression".
Deux versants à cette réflexion. D'une part, les situations où des médecins sont impliqués dans des pratiques de violation des droits de l'homme (tortures, psychiatrie...). Et de l'autre la réflexion éthique, juridique et politique ouverte par les médecins résistants, qui œuvrent à rapprocher la législation des Etats de droit des exigences des droits de l'homme. Nombreux textes et annexes.
La Découverte, 182 p., 79 F.

BLOC - NOTES

Claude Estier

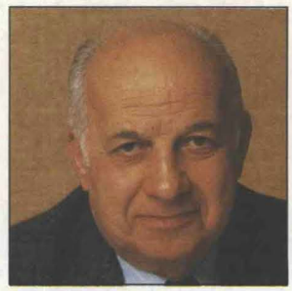

17 janvier
J'aime bien Jean-Pierre Soisson, qui est un homme de qualité et un bon ministre du Travail. Qu'il veuille tenter de constituer un "pôle centriste" au côté du Parti socialiste, c'est son affaire, mais j'ai du mal à croire, comme l'écrit "Le Monde", que le président de la République lui ait confié cette mission pour compenser en quelque sorte les effets du "suicide du PS". Il a d'ailleurs jugé nécessaire de rectifier cette interprétation, en demandant audience à Pierre Mauroy. S'il s'agit d'élargir la majorité présidentielle, nul chez nous ne lui en fera le reproche. Mais Jean-Pierre Soisson est trop avisé, d'une part, pour méconnaître la difficulté de l'entreprise et pour imaginer, d'autre part, qu'elle puisse se faire au détriment du Parti socialiste.

19 janvier
Alors que les chefs de l'opposition ne cessent de proclamer leur volonté d'union, l'élection municipale de Cannes donne une belle illustration des haines qui s'accumulent entre l'UDF et le RPR et, à l'intérieur du RPR, depuis que Pasqua et Séguin sont partis en guerre contre Chirac et Juppé. D'où cette réflexion désabusée de Michel Noir dans "Le Figaro" : "Ce n'est pas en imaginant qu'on va régénérer de l'intérieur le RPR ou l'UDF et en faisant semblant d'agir ensemble que nous allons y arriver."

20 janvier
Dernier adieu à Charles Hernu en l'église Sainte-Thérèse de Villeurbanne, puis au cimetière de Cusset. Sur le parcours, des milliers d'hommes et de femmes, visiblement émus, saluent leur maire. Devant le cercueil, en plein vent, François Mitterrand s'incline un instant. Il est pâle, bouleversé. Comme nous tous.

21 janvier
La télévision soviétique, relayée par nos chaînes, montre des images dramatiques des affrontements en Azerbaïdjan. Gorbatchev lui-même apparaît à l'écran, sombre et comme désemparé. Chacun sent bien qu'il se trouve devant l'épreuve la plus redoutable depuis qu'il a lancé la perestroïka. Car, sous peine d'un massacre, on voit mal comment l'Armée rouge peut mettre un terme à ces deux conflits qui s'entremêlent : les Azéris contre les Russes, les Azéris contre les Arméniens. Ces territoires, enclavés les uns dans les autres, où cohabitent des peuples qui se haïssent, sont un héritage de Staline, dont on pouvait prévoir qu'il serait difficile à gérer, à partir du moment où le nouveau cours soviétique lançait les foules dans la rue.
Plus étonnant est le réveil de l'islam dans cette république caucasienne, même s'il s'agit de musulmans chiites, donc proches de l'Iran voisin. J'ai visité Bakou en octobre 1982, avec une délégation de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Les autorités de l'époque nous avaient montré plusieurs mosquées, en nous expliquant qu'elles n'étaient plus fréquentées car, seuls, à les entendre, les vieux s'intéressaient encore à la religion. Et d'opposer ce que ces autorités présentaient comme la réussite de la "laïcisation" dans les républiques musulmanes d'URSS à la montée de l'intégrisme au Moyen-Orient, ou au Maghreb. Ces dirigeants voulaient-ils donner le change ou se trompaient-ils eux-mêmes ? Sans doute un peu les deux. Il est évident que Gorbatchev lui-même n'avait pas mesuré toute la gravité d'une situation qui, entre autres conséquences, le rend plus dépendant des chefs militaires. "Il faut lui faciliter la tâche", a dit le président de la République, la semaine dernière, à Budapest. Oui, mais comment intervenir dans ce qui reste, pour l'instant, une affaire intérieure soviétique ?

DEBATTONS



36.14 code PS

Remplaçant Jack Lang au pied levé, c'est Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, qui a répondu mardi dernier à vos questions.

A quand une réforme du Sénat où la gauche est sous-représentée ?
Le groupe socialiste a présenté un certain nombre de propositions pour modifier le mode d'élection des sénateurs dans un sens plus équitable. Il n'est pas normal que la gauche ne représente que 25% au Sénat. Nous pensons que cette réforme devrait intervenir en même temps que celle que prépare le gouvernement pour les élections locales.

Pourquoi avez-vous rejoint Lionel Jospin ? Un accord d'appareil qui vous permet de conserver vos places dans les instances dirigeantes du PS ou bien une longueur d'onde sur le terrain des idées ?
Nous avons souhaité une synthèse de tous les metterrandistes, au comité directeur du 13 janvier. Seuls Lionel Jospin et Pierre Mauroy ont répondu à notre appel. Nous avons donc décidé de présenter une motion commune, d'autant plus facilement que nous étions d'accord sur les idées.

Quelle action concrète le PS va-t-il entreprendre pour développer de vrais partis à l'Est ? A quand des couplages de sections du PS avec ces nouveaux partis ?
Nous n'avons pas à créer des partis politiques dans d'autres pays, mais à aider ceux qui se contituent en se réclamant du socialisme démocratique. Nous avons déjà envisagé plusieurs formes d'aide (jumelages, formation de cadres, aides techniques, etc.), il serait effectivement intéressant que des sections du PS puissent se jumeler avec des sections de ces nouveaux partis. C'est une proposition qui pourrait entrer dans les débats de notre congrès.

Les lendemains ne chantent pas toujours... la Roumanie connaît un flottement politique assez important : selon vous, une solution politique sans les anciens communistes est-elle possible ?
Le problème, en Roumanie, comme dans les autres pays de l'Est, est qu'il y a dans la population un formidable rejet du Parti communiste, symbole du système totalitaire dont ces peuples viennent de se libérer. Mais il est vrai que, hors des anciens partis communistes, il n'y a pas beaucoup de cadres expérimentés, particulièrement en Roumanie, ce qui explique les flottements actuels.

Les entretiens du jeudi

Discussion ouverte chaque jeudi soir
- Le 1er février : **Michèle Cotta**, directrice de l'Information de TF 1
- Le 8 février : **Mihnea Berindei**, vice président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie
- Le 15 février : **René Teulade**, président de la Fédération nationale de la mutualité française

Les entretiens du jeudi ont lieu au siège national du Parti socialiste, 10, rue de Solferino, 75007 Paris, à 20 h 30 précises.
Ces rencontres sont ouvertes à tous.

PETITE ANNONCE - 100 F la ligne

4601. Ingénieur électronicien, 11 ans d'expérience en étude et mise au point de matériels aéroportés, cherche emploi. Spécialités : analogique numérique et logiciel. Ecrire au journal sous n°4601 qui transmettra.

Vendredi

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom.....Prénom.....
Adresse : N°.....Bât/Esc : .....
Rue : .....
.....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....
.....

Ci-joint paiement pour : |__| abonnements à 200F =.....
|__| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

Rennes est dans deux mois. Même si le calendrier ne nous le disait pas, le volume de votre courrier le rappellerait : analyses, réflexions, critiques et propositions.

Nous avons pris connaissance, dans la tribune ouverte dans les colonnes de "Vendredi", des lettres parvenues au Parti. Les camarades de la section de Saint-Vincent-de-Tyrosse ont reconnu leurs préoccupations qui traitent :
• de la multiplicité des motions ;
• de la "guéguerre" ouverte des chefs qui ne discrédite pas seulement ceux des leaders qui s'y livrent avec délices, mais ternit aussi l'image du PS et compromet les résultats des prochaines consultations ;
• des grands problèmes actuels, économiques, sociaux, etc.... Nous n'y reviendrons pas ; mais il nous semble nécessaire de revoir l'organisation de la vie politique en France et le PS s'honorerait d'y remettre cohérence et justice.
1- Dans l'organisation des élections :
• la révision de la durée des mandats, tous ramenés à 6 ans, pour permettre des élections groupées tous les 3 ans ;
• l'élection de toutes les collectivités locales à la même date ;
• les élections nationales, y compris la présidentielle, 3 ans plus tard ;
• l'extension de la proportionnelle, avec correctifs, aux élections locales dans les communes de plus de 3.500 h par des mesures maintenant une représentation géographique (pour la moitié des sièges, par exemple), avec une péréquation ;
• le renouvellement du Sénat tous les 6 ans par tous les élus locaux (Pourquoi ne pas adopter, avec ce corps électoral restreint, un mode de scrutin plus moderne, par minitel, par exemple ?) ;
• l'organisation des élections européennes simultanément dans tous les pays de la CEE.
2- Dans la situation, la fonction, les obligations de l'élu.
• par la redéfinition de la fonction de chaque élu et l'élaboration d'un statut qui lui permette d'exercer ses responsabilités dans de très bonnes conditions :
• matériellement, par une rémunération correcte, mais qui tomberait, sans privilège ni abattement spécial, sous le régime fiscal de tous les citoyens français ;
• professionnellement, par des garanties ou compensations en fonction de l'emploi précédent, ou encore occupé à temps partiel ;
• l'obligation, à tous les échelons, d'une assiduité minimale aux séances de travail, sous peine de pénalités ;
• l'établissement d'un quorum de présences physiques pour que toute assemblée puisse délibérer ;
• la modification, de manière plus rigoureuse, du non-cumul ;
• comme dans la plupart des branches d'activité, la fixation d'un âge de retraite au-delà duquel les candidatures ne sont plus tolérées (72/75 ans ?).
3- Il convient de préciser, de manière plus stricte, la période, les modalités et le financement de chaque campagne électorale :
• garantissant à chaque candidat, quels que soient ses moyens personnels, de pouvoir mener une campagne identique par les moyens publics de radio et télévision et par une indemnité à partir d'un certain pourcentage de voix ;
• l'interdiction de toute action ou affichage à caractère électoral en dehors de périodes définies ;
• la sanction sévère de tout manquement aux règles de ces campagnes (invalidation ?).
Cette lettre n'est pas personnelle : sa rédaction, collective, a été approuvée par la section.
M. Delas (pour la section de Saint-Vincent-de-Tyrosse)

Masochisme, quand tu nous tiens ! Que, dans de nombreuses sections socialistes, des camarades se soient jetés avec voracité sur le récent rapport du CERC sur les inégalités sociales pour en faire endosser la responsabilité au gouvernement de Michel Rocard, est quelque peu inquiétant. Que des responsables fédéraux et nationaux aient embouché les mêmes trompettes est carrément irresponsable.
Cette attitude a permis de faire oublier à l'opinion que le premier responsable de cette situation est Jacques Chirac et ses mesures gouvernementales de 1986 à 1988. Beau résultat ! Pourtant, c'est bien à la période Chirac que s'arrêtent les indications du CERC : le rapport porte sur une période qui va de 1980 à 1988 et s'arrête même à 1987 pour une partie des indications retenues. Il ne peut donc absolument pas rendre compte des mesures prises par l'actuel gouvernement depuis juin 1988, compte tenu des délais d'action de la politique économique, leurs effets n'apparaissant qu'à partir de 1989. Et il est scandaleux de voir des socialistes entretenir la confusion !
En revanche, il est vrai que le plan de rigueur, mis en place par Pierre Mauroy et Jacques Delors et poursuivi par Laurent Fabius (dont nous ne pouvons contester qu'il était indispensable et dont nous voyons aujourd'hui les effets bénéfiques), entre dans les résultats constatés.
Les socialistes doivent-ils laisser croire, dans cette affaire, à une responsabilité des gouvernements Mauroy, Fabius et Rocard ?
Ne seraient-ils pas mieux inspirés en mettant l'accent sur la politique inégalitaire menée par la droite entre 1986 et 1988 ?
Guy Delsignore (69)

1989, l'année symbole.
Oui, 1989 restera inscrit dans les annales de l'histoire du monde. En effet, un vent de démocratie a soufflé sur notre planète. Les exemples les plus marquants étant le soulèvement des jeunes en Chine, l'élection libre du Chili et la chute du mur de Berlin. Il est vrai que certains de ces événements se sont terminés tragiquement et que, pour les autres, il y a encore beaucoup à attendre. Mais le principal est qu'ils se soient produits. Une chose importante est à noter : dans tous ces pays, les acteurs de ces événements prennent comme modèle la France et la Révolution française. Par le plus grand des hasards, il s'avère que 1989 est aussi l'année du bicentenaire de la Révolution française et que celle-ci a été célébrée dans de nombreux pays sur les cinq continents. Tout cela montre que la France est un exemple pour de nombreux peuples. Nous n'avons pas le droit de les décevoir et la France doit rester le pays de la Révolution ou, plutôt, du résultat de la Révolution, c'est-à-dire de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.
Pour que nous restions cet exemple et, surtout, cette aide, il est nécessaire que la France puisse jouer un rôle primordial dans les relations Est-Ouest et Nord-Sud. Mais cela ne sera possible que si nous sommes capables de montrer l'exemple chez nous, ce qui est loin d'être évident.
En effet, comment pouvons-nous aider les autres pays à développer nos idéaux si ceux-ci ne sont plus à l'honneur chez nous ? Nous devons donc avoir une politique qui aboutisse à la réalisation de nos idéaux.
Cette politique passe par deux points essentiels. Il faut un vrai programme social pouvant réduire les inégalités et ne privilégiant pas les plus riches. Il faut également favoriser l'intégration des immigrés, mais pas en menant une politique tapageuse et néfaste au lieu de s'attaquer aux sources réelles du problème. Mais une condition s'impose : la pratique de la politique pour laquelle nous avons été élus en 1988. Il ne faut pas poursuivre la politique actuelle, c'est-à-dire le consensus avec la droite, qui nous conduit peu à peu à l'abandon des idéaux du socialisme.
Lorsque nous aurons réussi cette politique, nous pourrons alors être vraiment les héritiers de la Révolution de 1789 et aider les autres pays à développer la liberté, l'égalité et la fraternité.
Patrick Goussard (28)

Que personne ne retienne sa plume



Coll. Fondation Jean-Jaurès